

# [FENÊTRES] SUR COURS



SNUipp-FSU  
HEBDOMADAIRE  
N° 436  
5 JUIN 2017  
ISSN1241-0497

## Les premières mesures controversées

**Plus de maîtres, effectifs,  
rythmes, devoirs à l'école**

**RYTHMES SCOLAIRES**  
**On fait quoi en  
septembre ?**

**ACTU**  
**Première rencontre  
au ministère**





A LA UNE

Les premières  
mesures  
controversées



SOMMAIRE

5

L'ENFANT À L'ÉCOLE

LES MOUTARDS LEUR  
MONTENT AU NEZ

6

ACTUS

NOUVEAU MINISTRE,  
VIEILLES RECETTES

10

GRAND ANGLE

RYTHMES SCOLAIRES :  
ON FAIT QUOI EN  
SEPTEMBRE ?

12

DOSSIER

PÉDAGOGIES ALTERNATIVES :  
IL NE FAUT PAS S'EN PRIVER

18

MÉTIER

ÉREA : L'INTERNAT ÉDUCATIF  
FRAGILISÉ

24

RESSOURCES

UN FORUM POUR FAIRE  
SOCIÉTÉ

26

AUTOUR DE L'ÉCOLE

GOUVERNER PAR  
ORDONNANCES : LE  
TRAITEMENT DE CHOC

30

GRAND INTERVIEW

WILFRIED LIGNIER

# Comme une impression de déjà vu



Dépasser les clivages, moderniser et choisir... Jean-Michel Blanquer comme ministre de l'Éducation nationale. Il y a là comme une contradiction. Monsieur Blanquer, c'est plutôt le retour d'un haut fonctionnaire qui a consciencieusement servi sous la droite et n'a pas laissé que des bons souvenirs : suppressions de postes, destruction des RASED, disparition de la formation initiale et programmes de 2008

par exemple. Autant de dégradations qui laissent l'école encore un peu traumatisée. Alors, on comprend que Monsieur Blanquer cherche à se montrer sous un autre jour. Il ne veut plus ressembler au libéral sanguinaire, il veut créer des convergences, réaffirmer son respect des professeurs, il se dit désireux de faire progresser le système en s'appuyant sur les acteurs et parle beaucoup de confiance. Mais la confiance, c'est quelque chose qui demande un peu de temps et quelques garanties. Comme poser des actes en adéquation avec ses propos ou avoir un programme qui romprait avec le quinquennat de Sarkozy. Parce que nous avons comme une impression de déjà-vu : dédoublement des CP (sous Ferry), vocabulaire en maternelle (les fameuses listes de mots), les « devoirs faits » (ou études dirigées)... Tout cela sent le retour de la syllabique, les suppressions de postes, les évaluations, la fameuse « autonomie » ou la démarche scientifique... et les flatteries de l'opinion.

Alors vous avez dit confiance ?

Francette Popineau



© MIRA/MAJA

[FENÊTRES]  
SUR COURS

Hebdomadaire du syndicat national  
unitaire des instituteurs, professeurs  
des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris  
Tél. : 01 40 79 50 00  
E-mail : fsc@snuipp.fr

Directeur de la publication : Régis Metzger  
Rédaction : Francis Barbe, Laurent Bernardi,  
Laurence Gaiffe, Pierre Magnetto, Régis Metzger,  
Philippe Miquel, Jacques Mucchielli, Christian  
Navarro, Francette Popineau, Emmanuelle Roncin,  
Virginie Solunto.  
Conception graphique : Acte Là !

Impression : SIEP Bois-le-Roi  
Régie publicité : Mistral Média  
365 rue Vaugirard 75015 Paris  
Tél. : 01 40 02 99 00  
Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros  
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284  
Adhérent du syndicat de la presse sociale

**TARIFS 2017** Pour une ligne de 35 caractères (blancs inclus) — Tarif syndiqué/abonné 14 euros TTC — Tarif non syndiqué 23,5 euros TTC | En pavé encadré sans fond couleur — Tarif syndiqué/abonné 20 euros TTC — Tarif non syndiqué 30 euros TTC la ligne de 35 caractères | En pavé encadré avec fond couleur — Tarif syndiqué/abonné 24 euros TTC — Tarif non syndiqué 36 euros TTC la ligne de 35 caractères | Renvoyer au SNIJup - 128, bd Blanqui - 75013 Paris

## DROITS DE L'ENFANT

## ENCORE TROP MÉCONNUS

Seulement 52 % de la population générale a connaissance d'au moins un droit de l'enfant selon les résultats de la grande enquête « *Accès aux droits* » dévoilée au mois de mai par le Défenseur des droits, Jacques Toubon. Des droits qui gagnent donc encore à être connus, 25 ans après la ratification par la France de la Convention internationale. Une notoriété pourtant indispensable pour permettre de constater quand ils ne sont pas respectés et pouvoir agir en conséquence.

## SCOLARISATION

## PAS DE PAIX, PAS D'ÉCOLE

Ce sont plus de 25 millions d'enfants qui ne sont pas scolarisés dans 22 pays touchés par des conflits dénonce l'UNICEF dans un communiqué récent. Un chiffre qui représente près d'un quart des enfants de 6 à 15 ans des pays concernés et qui peut même atteindre 72 % au Soudan du Sud et 50 % au Tchad et en Afghanistan. Aussi l'Organisation des nations unies appelle à apporter de vraies réponses par un soutien financier conséquent. Elle fait le constat que les groupes extrémistes ont moins de prise dans des zones où il y a de l'éducation et du développement économique.

## FRATRIE

## CES ENFANTS UNIQUES

« *Les enfants uniques font preuve des mêmes capacités de gestion des émotions négatives et de la frustration que les autres enfants* ». C'est ce que révèle une étude de chercheurs de l'université Toulouse-Jean-Jaurès relatée dans un article du dernier numéro de la revue *Spirale*. Une enquête menée auprès de 125 enfants dans 22 crèches de la Haute-Garonne qui a permis de montrer que les enfants uniques sont aussi adaptés à la collectivité et compétents socialement que les enfants cadets. Dans la relation aux autres, ces enfants uniques se montrent tout autant capables d'empathie ou d'autonomie. Ils semblent même « *mieux intégrés au groupe de pairs et sont plus participatifs* ».

# Les moutards leur montent au nez

Le métier de parent n'est pas une sinécure. Près d'un sur deux déclare qu'éduquer son enfant est une tâche compliquée et demande du soutien.

« **É**teins cet ordinateur, file dans ta chambre et fais tes devoirs ! » Dur métier que celui de parent... Ils seraient presque un sur deux (46 %) à juger difficile d'élever son enfant d'après une récente enquête d'opinion réalisée par l'institut BVA\*. Une difficulté plus particulièrement ressentie dans les foyers à faibles revenus et dans les familles monoparentales ou recomposées (respectivement 60, 55 et 53 %). Parmi les sujets de conflits, le temps passé face aux écrans de toutes sortes arrive en tête, pointé par 45 % des parents, un chiffre qui grimpe à 61 % quand arrive l'adolescence. Viennent ensuite le manque de participation aux tâches ménagères qui en horripile 38 % et les devoirs scolaires dans un tiers des familles. L'alimentation (30 %), le comportement avec autrui (28 %), le langage (23 %) et les sorties (14 %) viennent compléter l'inventaire des récriminations. De plus, un

parent sur deux dit avoir du mal à comprendre les réactions de son enfant et ils sont quatre sur dix à ne pas savoir comment l'aider pour résoudre des problèmes le concernant ou le protéger autant qu'ils le souhaiteraient. Résultat, un sentiment de solitude et un besoin de soutien, même si en cas de difficultés les deux tiers des parents se tournent d'abord vers leur propre famille ou les amis pour leur venir en aide. Ils sont néanmoins près d'un sur deux (47 %) à regretter le manque de dispositifs, de lieux d'accueil et d'écoute pour les accompagner dans leurs missions d'éducation. Ils mettent notamment en avant la rencontre avec les enseignants au sujet de la scolarité et de l'orientation (à 81 %) et des conférences ou des ateliers d'apprentissage à la parentalité avec des professionnels de l'éducation pour 60 % d'entre eux. FRANCIS BARBE

\*Enquête réalisée en ligne les 23 et 24 mars auprès d'un échantillon représentatif de 1 217 parents ayant au moins un enfant vivant dans leur foyer.

## QUÉBEC

## NON AUX FAKE NOTES

Selon la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), les notes des élèves seraient revues artificiellement à la hausse afin d'atteindre les taux de réussite fixés par le gouvernement de la « Belle province ». Pointés du doigt, les chefs d'établissements qui entendent ainsi atteindre les objectifs qui leurs sont fixés. Le syndicat dénonce également le « *Teach for the test* » qui consiste à se focaliser sur les matières évaluées dans les tests nationaux. Un pilotage du système par les résultats qui appauvrit les contenus d'enseignement et, pour la FAE, « dévalorise le métier d'enseignant ».

## AMÉRIQUE LATINE

## CHAMPIONS DE LA PRIVATISATION

Le sous-continent américain est la région du monde où la privatisation de l'éducation a connu la plus forte croissance ces dernières années ; championne toutes catégories en ce qui concerne le primaire et au coude à

coude avec l'Afrique subsaharienne pour le second degré. C'est ce que révèle le récent rapport « *Privatisation de l'éducation en Amérique latine : vue d'ensemble des politiques, des développements et des tendances* » de l'université autonome de Barcelone qui pointe des effets destructeurs en termes de droit à l'éducation pour tous au Chili et en Argentine notamment.

## USA

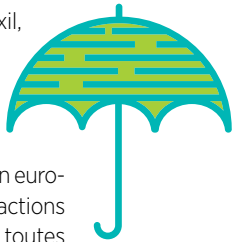
## SHAME ON YOU !

Passer le balai ou nettoyer les tables devant leurs camarades, porter un bracelet spécial ou un tampon sur le poignet, se contenter d'un sandwich, au lieu d'un repas chaud : certains États américains ne reculent devant rien pour stigmatiser les enfants afin d'inciter leurs parents à payer la cantine. Lueur d'espoir, le Nouveau-Mexique était en avril dernier le premier État à interdire cette pratique du « *lunch shaming* ». Désormais, les écoles devront trouver un arrangement avec les parents, sans qu'on s'en prenne à leurs enfants.

## COMMISSION EUROPÉENNE

## PROTÉGER LES MINEURS MIGRANTS

Toujours nombreux sur les routes de l'exil, parfois isolés et « exposés à des risques élevés de violence, de traite ou d'exploitation le long des routes migratoires », les enfants migrants sont d'abord des enfants à protéger, rappelle la Commission européenne qui a publié en avril toute une liste d'actions à mettre en œuvre dans ce sens. Elle prône à toutes les étapes de leur parcours et dès leur entrée sur le sol européen une prise en charge par du personnel formé. La présence d'une « *personne chargée de la protection de l'enfance à un stade précoce de la phase d'enregistrement dans toutes les installations d'accueil* » et des agents chargés de cette protection « *nommés dans chaque centre d'enregistrement* ». Ce suivi permettrait d'évaluer rapidement leurs besoins que ce soit en termes de santé, de soutien psychologique ou d'accès aux droits dont celui essentiel à un « *enseignement sans retard quel que soit leur statut* ». Selon l'Unicef, 800 000 enfants ont demandé l'asile en Europe en 2015 et 2016, 170 000 d'entre eux étaient non accompagnés. Afin de lutter contre les disparitions et les séparations de leur famille, la Commission enjoint également les États membres à « *instaurer les procédures nécessaires pour signaler les enfants disparus et échanger les informations* » entre eux. Et quand ces mineurs sont isolés, ils devraient pouvoir trouver une place rapidement dans une famille d'accueil plutôt que dans des centres anonymes voire des camps sauvages. LAURENCE GAIFFE



Marc Douaire, président de l'Observatoire des zones prioritaires (OZP)

3 QUESTIONS À



## « Le plus de maîtres c'est une nouvelle culture »

### Qu'apporte le Plus de maîtres dans les écoles en éducation prioritaire ?

Dès 1982, puis en 1990, il y avait déjà eu des postes supplémentaires en ZEP pour abaisser les effectifs des classes ou mener une « *petite politique de cycle* » avec des décloisonnements. En 2006 ce furent des référents dans les réseaux pour permettre de la co-intervention. La demande a été reprise à la concertation nationale de l'été 2012, pour continuer cette refondation pédagogique qui permet une approche plus précise de la prévention et un traitement des difficultés, des remédiations didactiques et pédagogiques dans le cadre collectif du métier, au sein des cycles et avec des interventions dans les classes. Le PDM est récent, une évaluation du dispositif n'est pas encore possible. Mais le retour de l'ensemble de la profession sur le terrain est

favorable. C'est une nouvelle culture : on prépare, on intervient et on fait le retour ensemble.

### Que permettraient des effectifs allégés en CP ?

Le gouvernement veut accorder des moyens supplémentaires à l'EP et au cycle des apprentissages fondamentaux et c'est une très bonne chose car c'est là que tout se joue...mais il ne faudra pas oublier la maternelle. Diminuer les effectifs... est-ce suffisant ? Non, c'est une première étape. Il faut aussi une transformation des pratiques dans le sens de plus de collectif. 12 élèves, c'est trop faible selon moi. Autour de 15 élèves, ce serait bien pour créer une dynamique de classe suffisante pour échanger, constituer des groupes... Il ne faut plus raisonner en formes scolaires traditionnelles de classe mais raisonner en cycles. Une politique de cycle

qui s'ajuste à ce que font les élèves dans l'école. La classe correspond à des financements mais pas à une pratique pédagogique.

### Comment conjuguer les deux mesures ?

Le président de la République a parlé de l'EP mais aussi de l'autonomie des écoles et des établissements. Il faut tenir compte de l'expertise des enseignants dans leur école. L'idée serait d'attribuer des postes à l'école, un ou deux moyens supplémentaires pour le cycle 2. Ce sont les collègues, les conseils de cycle et les conseils des maîtres qui décident de les utiliser comme PDM ou pour faire un CP à 12 ou les deux suivant les moments de la semaine. Tout cela ne doit pas se décider Rue de Grenelle et il faut respecter l'autonomie pédagogique.

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO

# Nouveau ministre, vieilles recettes

La nomination de Jean-Michel Blanquer peut inquiéter celles et ceux qui connaissent son parcours dans l'Éducation nationale et les premières mesures prises ne rassurent pas. Sans attendre, le SNUipp-FSU porte son projet pour l'école et les enseignants devant ce nouvel interlocuteur.

**L**e nouveau ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, n'est pas l'inconnu issu de la société civile présenté par certains médias. Ancien directeur de cabinet de Gilles de Robien, directeur de la DGESCO sous Xavier Darcos puis Luc Châtel, l'homme s'est signalé dans le passé par des prises de positions libérales sur le fonctionnement de l'Éducation nationale et une vision de l'école d'inspiration réactionnaire, même si elle prétend s'appuyer sur des travaux scientifiques récents. Surfant sur l'essor de la vague *En marche*, le ministre a cependant déclaré qu'*« il avait changé »* lors de l'entrevue qu'il a accordée à la FSU le 23 mai dernier.

## Premières mesures contestables

Malgré cette déclaration, les premières mesures prises par le nouveau ministre donnent plutôt l'impression d'avoir été cuisinées dans de vieux pots. La réduction des effectifs de CP à 12 élèves en éducation prioritaire ne peut qu'être bien accueillie par ceux qui connaissent l'importance des apprentissages du cycle 2 pour les élèves les plus éloignés de l'école. Mais la mesure appliquée sans le déblocage de moyens à hauteur aboutit au

détricotage du dispositif plus de maîtres que de classes (PDMQC) apprécié par la plupart des professionnels comme un levier déterminant pour favoriser le travail collectif et la réussite d'un maximum d'élèves. Côté rythmes scolaires (voir p.10-11), la décision de donner toutes les cartes aux communes, outre qu'elle laisse de nouveau de côté les enseignants, risque d'ajouter de la confusion à une situation qui se caractérise déjà par de fortes inégalités territoriales. Quant au projet *« devoir faits »* (voir p.9), il n'est pas sans rappeler les études dirigées instaurées par François Bayrou en 1995. Sans donner dans le piège du procès d'intention, le SNUipp-FSU n'a pas tardé à réagir face aux premières mesures annoncées en réactivant son récent appel pour l'éducation prioritaire (voir p.19) et en relayant la pétition pour le maintien des dispositifs PDMQC. Sur ce sujet comme sur celui des rythmes, le syndicat a adressé un courrier au ministre et il a invité l'ensemble des personnels à manifester son soutien (voir ci-contre). Ce sont ces dossiers, comme celui du temps de travail et des APC, qu'il a mis sur la table du ministre lors sa première entrevue avec lui le 31 mai (voir ci-dessous). PHILIPPE MIQUEL

Le secrétariat général du SNUipp-FSU à sa sortie du ministère.



## CAMPAGNE DE CLICS: RYTHMES, CONDITIONS DE TRAVAIL, RÉUSSITE DES ÉLÈVES, INTERPELLONS LE MINISTRE !

Une semaine scolaire cohérente à l'échelle d'un territoire, sur 4 jours ou 4 jours et demi, définie en prenant en compte l'avis des enseignants et une action de fond pour la lutte contre les inégalités et la réussite des élèves: Tels sont les deux axes de l'adresse au nouveau ministre que le SNUipp-FSU invite à soutenir massivement en cliquant sur son site internet. Les 10 000 signatures sont atteintes à l'heure où nous mettons sous presse. Il faut continuer !

✉ <http://je-soutiens.snuipp.fr>

## DERNIÈRE MINUTE

# LE SNUIPP REÇU PAR JEAN-MICHEL BLANQUER

**L**e secrétariat général du SNUipp-FSU était reçu le 31 mai par le nouveau ministre de l'Éducation nationale. L'occasion pour le syndicat de détailler son projet pour l'école décliné dans son livre blanc remis au ministre. Il a également mis en avant son analyse des premières mesures annoncées par Jean-Michel Blanquer : dédoublement des CP en REP +, décret dérogatoire sur les rythmes scolaires, dispositif *« devoirs faits »*. Le ministre, qui déclare situer sa politique éducative dans une *« continuité infléchie »*, s'est contenté de formules générales consensuelles et de réponses parfois peu claires et contradictoires. Ainsi il estime que les dispositifs de CP dédoublés et de PDMQC *« pourront cohabiter »* alors même que les remontées du terrain montrent clairement la mise

en œuvre par les DASEN d'un vrai redéploiement des PDM sur les CP de REP +. Concernant les rythmes, le ministre considère que le nouveau décret ne pourra être appliqué qu'à la marge à la rentrée les véritables changements interviendront à la rentrée 2018. Pour lui, ce sont les DASEN qui seront garants de la cohérence des organisations sur le terrain. Le SNUipp a rappelé ses revendications sur la réduction du temps de travail des enseignants et demandé l'ouverture de discussions en mettant en avant son action sur les APC. Aucune réponse précise sur ce sujet. Le ministre devra tenir un discours plus transparent et moins déconnecté des réalités du terrain s'il souhaite gagner la confiance nécessaire à un dialogue constructif. PHILIPPE MIQUEL

14 500

C'est en 2016-2017, le nombre d'étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année de master MEEF 1<sup>er</sup> degré (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) qui prépare au concours de recrutement de professeur des écoles. Un chiffre en hausse de 1,7% par rapport à l'année précédente.



LSU

### LA BROCHURE AU POINT MORT

À la demande du SNUipp-FSU, la brochure élaborée par la Dgesco destinée à l'information des parents sur le nouveau livret scolaire unique numérique (LSU) reste pour l'heure dans les cartons des écoles. En cause, la validation de cette application en ligne par la CNIL qui se fait attendre, et l'impossibilité pour ces mêmes parents d'y accéder faute d'identifiants et de mots de passe. Le syndicat continue par ailleurs à demander un moratoire sur le déploiement de cet outil tant que son intérêt n'aura pas été sérieusement évalué.

➤ Rubrique [Le syndicat/les interventions](#)

AESH

### UNE NOUVELLE CIRCULAIRE

« Favoriser l'autonomie de l'élève sans se substituer à lui », « participer aux équipes de suivi de scolarisation » ou encore « échanger avec les familles dans le respect de l'obligation de discrétion professionnelle » autant de missions des personnels chargés de l'accompagnement des élèves en situation de handicap qui ont été redéfinies par une nouvelle circulaire parue le 3 mai dernier. Un texte qui fait aussi le point sur la prise de médicaments et les sorties scolaires. Une circulaire qui pour le SNUipp-FSU, rappelle l'importance d'accélérer la professionnalisation de ces personnels indispensables à l'école.

➤ Lire au BO : circulaire n° 2017-084 du 3-5-2017

REPLAÇANTS

### ZONES D'INTERVENTIONS ÉLARGIES

C'est dorénavant sur tout le département qu'interviendront les personnels remplaçants selon un nouveau décret publié le 9 mai dernier. Un texte qui donne pour la première fois un cadre juridique au remplacement dans le premier degré mais qui supprime la distinction « ZIL et Brigades ». Le SNUipp et la FSU ont voté contre ce décret au

Comité technique ministériel après avoir déjà vivement critiqué la circulaire qui l'avait précédé. Le syndicat a rappelé l'importance de maintenir un remplacement de proximité sur des zones limitées. Une possibilité inscrite dans le texte mais laissée à l'appréciation des IA-DASEN en fonction des spécificités géographiques de chaque département.

ENSEIGNEMENT À L'ÉTRANGER

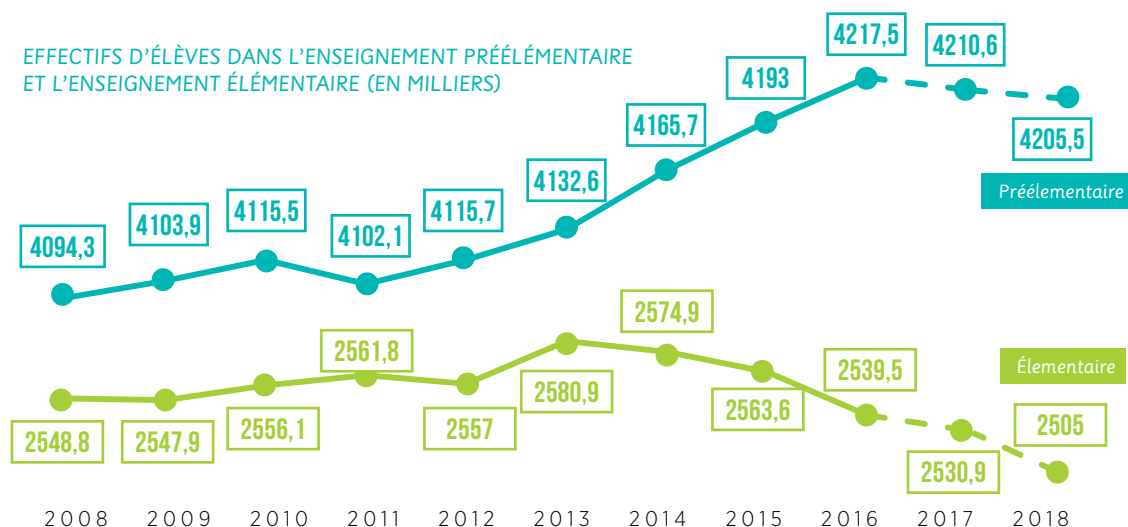
### DES DÉTACHEMENTS DIFFICILES À OBTENIR

Si tous les renouvellements de détachement ont été acceptés suite aux interventions du SNUipp-FSU pour les enseignants qui exercent à l'étranger, la situation est plus difficile pour ceux qui font leur première demande. Certains personnels sont obligés d'accepter des contrats locaux, faute d'obtenir le sésame de leur département d'origine. C'est toute la question du rayonnement de l'école française à l'étranger qui est posée. « Une situation qui met en péril l'ensemble du fonctionnement de l'enseignement français à l'étranger », dénonce un communiqué commun des syndicats enseignants de la FSU qui ont également appelé les personnels à la grève.

## PRÉVISIONS D'EFFECTIFS D'ÉLÈVES DU PREMIER DEGRÉ

➤ À la rentrée 2017, le nombre des élèves dans le 1<sup>er</sup> degré devrait baisser pour la première fois depuis 2011 selon une note de la DEPP publiée en mars dernier. Une baisse qui devrait se poursuivre en 2018 et qui portera essentiellement sur le préélémentaire avec l'arrivée au CP de la génération 2012 plus importante que celles de 2014 et 2015.

EFFECTIFS D'ÉLÈVES DANS L'ENSEIGNEMENT PRÉÉLÉMENTAIRE ET L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE (EN MILLIERS)



# APC : l'allègement toujours d'actualité

Le ministère de Najat Vallaud-Belkacem a fait publier le nouveau décret sur les ORS du premier degré juste avant de quitter la rue de Grenelle. Il ne répond pas aux revendications du SNUipp-FSU.

Le nouveau décret sur les ORS qui, après des mois de négociations, actualise le contenu de la circulaire qui organisait depuis 4 ans les 108 heures annuelles dont 36 heures d'APC, ne répond pas, malgré des mois de négociations, aux attentes du SNUipp-FSU. Le décret conserve la possibilité d'utiliser une partie des 36 heures d'APC non effectuées pour le renforcement de la formation continue, avec la même formulation que dans le décret précédent. Le caractère forfaitaire des 48 heures de concertation disparaît, impliquant le principe que ce temps est cadré et ne peut être dépassé. Le décret introduit le principe d'allègements de service prévus dans le cas d'exercice à temps partiel ou sur des missions particulières.

## Pour la révision des ORS

Depuis des mois des milliers d'enseignants suivent la consigne du SNUipp de l'arrêt des APC, première étape vers l'allègement du temps de travail et la prise en compte du travail invisible. Malgré la forte mobilisation du terrain, à l'issue des discussions avec le précédent ministère, la ques-

tion n'a pas abouti. Le SNUipp portera ce dossier auprès du nouveau ministre pour demander l'ouverture de discussions et exiger l'allègement du temps de travail.

Le syndicat se prononce pour la poursuite de l'action de réappropriation des heures d'APC qu'il a engagée. Il déclinera les modalités pour valoriser cette campagne et la poursuite de l'action dès la rentrée prochaine, dans l'objectif d'obtenir la révision des obligations de service.

VIRGINIE SOLUNTO



## ANNONCE

# « DEVOIRS FAITS » NI À FAIRE...

Il y eut l'étude surveillée payante après la classe, les études dirigées à prévoir dans le temps scolaire. Voici venu le temps des « *devoirs faits* » si l'on en croit le nouveau ministre de l'éducation nationale Jean-Michel Blanquer. Il entend « *bâtir une vraie politique nationale de soutien scolaire* », a-t-il déclaré, « *de façon à créer une forme de tranquillité en famille sur ces sujets, d'amenuiser les inégalités*. » La mise en application se fera « *au cas par cas* » selon la méthode chère à ce gouvernement, sous forme d'études de « *16 h à 18 h dans tous les établissements* ». Elles pourraient être assurées par des enseignants volontaires payés en heures supplémentaires mais aussi par des assistants d'éducation, quand il y en a ou des retraités. Le SNUipp-FSU attend des précisions mais regretterait que le dispositif entraîne de facto une recrudescence des devoirs écrits proscrits depuis 1956 ou ne rallonge encore les journées des élèves. Il aimerait aussi que le nouveau ministre ne s'intéresse pas qu'au hors temps scolaire mais aussi à ce qui se passe dans les classes. LAURENCE GAIFFE

## HAUTE-GARONNE

### EN GRÈVE POUR PLUS DE MOYENS

Les écoles de Haute-Garonne subissent un taux d'encadrement inférieur à la moyenne nationale et des effectifs d'élèves en hausse régulière. Les droits des personnels sont en recul avec des exéats, des demandes de disponibilité et de temps partiels refusés. De plus les postes de maîtres surnuméraires de REP+ ont été réaffectés sur les CP dédoublés. Pour protester contre ces conditions de travail dégradées le SNUipp-FSU 31, aux côtés de la CGT et de nombreuses organisations du second degré, a appelé à faire du 29 mai une journée de grève et de manifestation.

## MAYOTTE

### LE SNUIPP S'ADRESSE AU MINISTRE

À peine nommé, le nouveau ministre Jean-Michel Blanquer a reçu une lettre de bienvenue signée du SNUipp Mayotte. Entre autres revendications, le syndicat rappelle au ministre ses exigences sur un certain nombre de dossiers en souffrance dans l'île: reconstitution de carrière pour les anciens instituteurs mahorais, titularisation des contractuels, plan d'urgence de constructions scolaires... Un préavis de grève a été déposé pour le 6 juin.

## CARAÏBES

### LES UNIVERSITÉS ÎLIENNES DU SNUIPP

250 personnes au Lamentin, une centaine à Fort-de France : grosse fréquentation pour les universités organisées fin mai par les sections guadeloupéenne et martiniquaise du SNUipp-FSU. Le thème retenu : « *Conditions de travail et souffrance des enseignants* » n'y est sans doute pas étranger tout comme la présence de la sociologue Françoise Lantheaume qui a fait part de ses dernières recherches sur le travail enseignant.

# Rythmes scolaires : on fait quoi

« Carte blanche aux communes sur les rythmes scolaires » : la mise en œuvre de l'engagement de campagne du nouveau Président rouvre un débat toujours vif sur ce dossier sensible.

« **L**aisser aux communes, en lien étroit avec les écoles de leur territoire, le soin d'organiser le temps périscolaire sans contrainte » : L'engagement du candidat Macron a pris une nouvelle coloration depuis son élection à la présidence le 7 mai dernier. Trois mois avant la rentrée, l'ensemble des acteurs et des partenaires de l'éducation sont à nouveau sur des charbons ardents sur un dossier sensible qui avait déjà suscité nombre de débats et de polémiques au début du quinquennat précédent. Pour le nouveau gouvernement, l'objectif de désengagement de l'État est sous-jacent. Mais quelques lignes dans un programme électoral ne suffisent pas à régler les implications concrètes d'une nouvelle modification des rythmes scolaires. Celle-ci détermine en effet l'emploi du temps de millions de citoyens, parents d'élèves, professionnels qu'ils soient enseignants ou employés territoriaux. Sans parler des conséquences sur l'organisation des enseignements, sur les nombreux secteurs économiques qui gravitent autour de l'école et sur les arbitrages budgétaires délicats opérés par les communes.

## Les enseignants touchés dans leurs conditions de travail

Avec les élèves, ils ont été les premiers touchés par une réforme mise en place dans la précipitation et l'impréparation qui a affecté directement des conditions de travail déjà dégradées. Les enseignants des écoles sont nombreux à se saisir de l'occasion offerte, pour se prononcer pour un retour de la semaine de quatre jours. Cette forte demande transparaît nettement dans les premières enquêtes réalisées auprès des professeurs d'école par certaines sections départementales du SNUipp-FSU. Ainsi dans les Bouches-du-Rhône, parmi les 10 % des personnels qui ont répondu, ils sont près de 90 % à



souhaiter le retour à quatre jours. Même résultat quasi unanime à Givors dans le Rhône où les enseignants consultés par la municipalité relèvent l'impact trop important du périscolaire sur l'organisation des temps d'apprentissage. À Rodez dans l'Aveyron, ce sont les directrices et directeurs de la ville qui ont rapidement pris l'initiative de contacter le maire pour lui demander l'abandon de la semaine de quatre jours et demi.

## Des élus et des parents divisés

Du côté des élus, si certains maires, comme celui de Marseille ont indiqué tout de suite leur volonté de revenir à quatre jours dès que possible, les positions sont plus nuancées selon que l'on se situe en ville ou à la campagne... et selon les possibilités financières de la commune. Pas facile dans une grosse ville comme Lyon de

**« L'ARGENT RESTE LE NERF DE LA GUERRE »**

chambouler une organisation qui mobilise 1600 animateurs et 36 000 écoliers en l'espace d'un été, ce qui conduit la municipalité à reconduire le rythme des quatre jours et demi (avec un vendredi libéré)

en septembre. Même dans les petites communes la circonspection est de mise si l'on écoute Vanick Berbérian, président de l'Association des maires ruraux de France qui indique : « Même si elles ont connu des difficultés, la majorité des communes qui s'y sont mises ont finalement trouvé un certain intérêt aux activités périscolaires, sous réserve qu'elles aient les moyens matériels et humains pour les mener. ». Car l'argent reste le nerf de la guerre et nombre de décisions communales sont soumises à la décision de reconduire ou non le fonds de soutien qui est prévu pour fonctionner jusqu'en 2018. « Sur le principe, les maires ne sont pas

# en septembre ?



Les choix politiques sur les rythmes ont des conséquences éducatives, économiques, sociales...

contre le fait qu'on puisse leur laisser carte blanche... à condition que la proposition ne masque pas un désengagement de l'État», note Agnès Le Brun, la vice-présidente de l'Association des maires de France (LR). Au-delà du coût financier, c'est aussi le «*coût politique*» auprès des familles qu'évoquent les élus. Car certains parents, comme certains élèves, sont plutôt satisfaits des activités périscolaires proposées par leur commune. À Paris par exemple, où l'on a longtemps contesté la réforme, ils sont aujourd'hui 90 % des écoliers à fréquenter les temps périscolaires deux fois par semaine. Sur le sujet les associations officielles font entendre une voix discordante. Liliana Moyano, présidente de la FCPE insiste sur «*les trois heures de cours en plus en matinée, au moment où l'attention est la meilleure et sur l'offre à tous les élèves d'un éveil artistique, culturel ou sportif*» alors que Valérie Marty de la PEEP plaide pour une réflexion dans chaque territoire : «*On pourrait*

*aller jusqu'à concevoir des organisations différentes en maternelle et en élémentaire ou réaménager certaines vacances scolaires*».

## La question des inégalités territoriales

Même si on oublie souvent de leur demander leur avis, les milliers de personnes recrutées comme animateurs territoriaux sont elles aussi dans l'expectative. Didier Bourgoïn, secrétaire national du SNUter-FSU relève que «*ces personnels sont précaires à 85 % et beaucoup fonctionnent sur des emplois du temps incomplets avec des temps partiels imposés. Dans toutes les communes, les budgets de fonctionnement et d'investissement sont en baisse. Si le fonds de soutien s'arrête, on va assister à un véritable plan social qui va concerner des personnes déjà fragilisées. L'autonomie des collectivités, c'est possible mais dans le cadre des lois républicaines et sans développer les inégalités territoriales*». C'est bien cette question des inégalités qui a plombé une réforme des rythmes mal financée et qui ne pourra en rien se résoudre par une responsabilité accrue donnée aux communes. Le SNUipp-FSU milite pour une remise à plat complète de la réforme, avec un cadrage national pour plus d'égalité et une réflexion de fond qui associe les enseignants qu'il a souhaité consulter par l'intermédiaire d'une enquête nationale (voir ci-contre). Pour l'instant cette fin d'année scolaire est plutôt marquée par la cacophonie et la précipitation. Sans doute conscient des difficultés de ce dossier, Jean-Michel Blanquer a déjà annoncé que les communes pourront mettre en œuvre leur choix «*pour la rentrée 2018*» et que des expérimentations seront possibles «*dès 2017-2018, avec des maires volontaires*». Un décret en préparation devrait en fixer le cadre dès la rentrée. À suivre donc... PHILIPPE MIQUEL



## LE SNUIPP-FSU ÉCRIT AU MINISTRE

«*Réguler plutôt que déréguler*», c'est par ce titre que le SNUipp-FSU introduit le paragraphe sur les rythmes scolaires dans le courrier qu'il a adressé au ministre dès sa nomination. Le syndicat considère que la réforme des rythmes scolaires qui avait pour ambition de prendre en compte les rythmes de l'élève pour améliorer ses apprentissages s'est transformée en réforme du périscolaire faute de moyens suffisants et d'une organisation efficace. Il pointe la dégradation des conditions de travail des enseignants et le caractère inégalitaire de la réforme qui ne pourra qu'être renforcé si le projet de carte blanche aux collectivités voit le jour. Le SNUipp conclut en demandant «*un cadrage national fort, avec des possibilités de dérogation sous la responsabilité des services de l'État, comme cela était le cas avant 2008*».

## PAS SANS NOUS

### L'ENQUÊTE DU SNUIPP-FSU

L'échec de la réforme des rythmes scolaires est dû en partie à son impréparation et à l'absence de consultation des enseignants dans sa mise en œuvre. Pour réaliser un bilan national sur ce dossier, le syndicat lance une enquête qualitative nationale sur le dossier des rythmes adressée à toute la profession. C'est fort des résultats obtenus qu'il rencontrera le ministre pour défendre les intérêts des professeurs d'école.

## EMPLOI

### L'IMPACT DES RYTHMES SUR LE TRAVAIL DES FEMMES

En rétablissant une demi-journée de classe le mercredi matin, la réforme des rythmes a réorganisé les temps sociaux. C'est ce que révèle une étude de l'institut des politiques publiques parue en avril. La réforme a notamment eu comme effet à court terme de permettre à un plus grand nombre de femmes de travailler le mercredi, entraînant une réduction de 15 % de leur différentiel de participation ce jour de la semaine par rapport aux hommes.

➤ [www.ipp.eu](http://www.ipp.eu)

## PÉRISCOLAIRE

### LES PEDT ÉVALUÉS

Avant de disparaître le ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports a rendu public un rapport complet évaluant le fonctionnement des projets éducatifs de territoire récemment mis en place et formulant des préconisations pour l'améliorer. Pour les auteurs du rapport, «*la dynamique enclenchée par les PEDT peut être considérée comme durable et il est peu probable qu'elle s'essouffle, dès lors que les conditions actuelles de financement et la flexibilité du dispositif seront maintenues*».

Une prémonition ou plutôt une épitaphe ? Le rapport complet sur :

➤ [www.jeunes.gouv.fr](http://www.jeunes.gouv.fr)

# PÉDAGOGIES ALTERNATIVES

## IL NE FAUT PAS S'EN PRIVER

Freinet, Montessori, Decroly, les pédagogies alternatives ont le vent en poupe. Les nouveaux programmes y font référence car elles constituent des ressources. Mais leur promotion sert de paravent à une remise en cause de l'école publique, tandis que les écoles spécialisées se développent hors contrat.

DOSSIER RÉALISÉ PAR  
LAURENCE GAIFFE  
PIERRE MAGNETTO  
PHILIPPE MIQUEL  
VIRGINIE SOLUNTO

« **L**ibérez le potentiel de l'enfant et vous transformerez le monde avec lui. » Quelle belle invitation, offrir à ses enfants ce

qu'il y aurait de mieux en matière d'éducation et qu'on ne saurait trouver ailleurs. C'est sur le site internet d'une école à Pau qu'elle est lancée et qui pourrait refuser de libérer le potentiel de son enfant ? Il s'agit d'une école hors contrat, bilingue (français et anglais) et adepte de la pédagogie Montessori (lire p15). Belle pub, donc, qui est bien dans l'air du temps. Depuis quelques années, sur fond de critique et de remise en cause de l'école publique, on assiste au développement d'une offre scolaire privée basée sur des pédagogies alternatives.

### Les raisons d'un engouement

Les raisons de ce boom sont sans doute diverses. Le fait que le nombre d'élèves en difficulté à la sortie du primaire reste, à 20%, encore trop élevé

n'y est sans doute pas étranger. De même, si elle a réussi la « massification », l'école peine à réussir la « démocratisation », les inégalités scolaires y restant très prégnantes. Mais il y a aussi l'effet publicité, caisse de résonance du livre de Céline Alvarez, *Les lois naturelles de l'enfant*, paru à la rentrée 2016 dans lequel l'ex-enseignante raconte les bienfaits de la méthode Montessori expérimentée pendant deux ans dans une classe d'école maternelle en éducation prioritaire. On sait depuis, grâce notamment à une enquête

menée par l'historienne des sciences de l'éducation Laurence de Cock et publiée dans *La revue du crieur*, les moyens exceptionnels qui avaient été mis en place pour soutenir l'enseignante dans son expérimentation. Une initiative soutenue par le directeur de la Dgesco de l'époque, devenu depuis ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer.

Pour autant, le spécialiste des sciences de l'éducation Phi-

lippe Meirieu, voit d'autres raisons à ce phénomène : « la montée de l'individualisme social » qui conduit à une remise en cause des institutions, « la difficulté croissante de nos compatriotes à accepter que d'autres décident à leur place du bien de leurs enfants », « une volonté de se retrouver dans un cocon avec des personnes dont on partage les comporte-

« (ES PÉDAGOGIES RÉPONDENT À DES INQUIÉTUDES DE NOTRE MONDE, LES DIFFICULTÉS D'ATTENTION DES ÉLÈVES, LE RAPPORT À LA NATURE QUI DEVIENT LE PRIVILÈGE DE QUELQUES-UNS. »



ments, les codes culturels», ou encore, le fait que «ces pédagogies répondent à des inquiétudes de notre monde, les difficultés d'attention des élèves, le rapport à la nature qui devient le privilège de quelques-uns» (lire p17).

### Un apport pour les pratiques enseignantes

Par définition, les pédagogies alternatives issues de l'éducation nouvelle (Freinet, Montessori, Decroly), ont été conçues dès le départ en réaction à un système éducatif considéré comme imparfait, à des méthodes traditionnelles qui semblent piétiner (lire p14). Toutefois, leur apport à l'école est tangible. Elles ont diffusé, à commencer par les pratiques. En témoigne Stéphanie Chaudron de la maternelle Jean Boichard à Besançon. La maîtresse a rencontré la méthode Montessori au contact d'amies enseignantes. Elle en a retenu quelques principes, les a mis à sa main, en n'oubliant ni les attendus ni les objectifs de l'école républicaine. Pas question par exemple de laisser un enfant trop longtemps sans rien faire. «La phonologie est importante en MS et si un enfant n'y va pas de lui-même, je le stimule» (lire p16).

Autre exemple à l'échelle d'un territoire, à Blanquefort-Gavaudun dans le Lot-et-Garonne : les acteurs du regroupement pédagogique intercommunal (enseignants, IEN, CPC, élus), ont monté un projet pédagogique s'appuyant sur des méthodes d'éducation active. Objectif pour les uns, faire évoluer leurs pratiques et pour les

autres, attirer de jeunes couples sur le territoire du fait de la bonne presse dont bénéficient ces méthodes. Pour autant, «il ne s'agit pas d'une école Montessori mais plutôt d'une école s'intéressant aux méthodes actives qui peut avoir recours aux outils Montessori comme à ceux de la pédagogie Freinet, le plan de travail, par exemple», précise Vincent Carlier, l'IEN de la circonscription (lire p14).

### Porte ouverte au privé

Les pédagogies alternatives ont aussi gagné les programmes. Ceux de 2015 et 2016 ne manquent pas de références. Au cycle 1 par exemple, ils invitent à une «école qui tient compte du développement de l'enfant» et à aménager la classe «afin d'offrir aux enfants un univers qui stimule leur curiosité, répond à leurs besoins» (lire ci-contre). Reste qu'en matière de formation les enseignants intéressés n'ont guère de ressources. «Le problème de fond c'est la place de la pédagogie dans la formation des maîtres, elle est portion congrue, d'où le succès de ceux en dehors de l'Éducation nationale qui viennent avec des pédagogies en kit pour apporter des solutions toutes faites aux enseignants», remarque encore Philippe Meirieu.

Mais le débat sur la pertinence de ces méthodes gagnerait en sérénité s'il ne servait pas de paravent à une remise en cause de l'institution sco-



### UNE PLACE DANS LES NOUVEAUX PROGRAMMES

La lecture des programmes 2015 et 2016 montre bien combien des idées venues des pédagogies actives type Freinet, Decroly ou Montessori ont fait leur chemin dans le système éducatif français. Dès le cycle 1, les textes prônent une «école qui tient compte du développement de l'enfant» et aménage la classe «afin d'offrir aux enfants un univers qui stimule leur curiosité, répond à leurs besoins». Cela légitime le recours à du matériel pédagogique et des situations d'apprentissage variés. Cette influence se retrouve également dans «l'évaluation positive» prônée en maternelle. Ou encore dans l'utilisation du vécu des élèves chère à l'École moderne. Dans tous les cycles ces «connaissances intuitives» servent de «fondements aux apprentissages explicites». Enfin, on retrouve la patte des mouvements d'éducation nouvelle dans la prise en compte de l'expression des élèves qu'elle soit artistique, corporelle, littéraire, la place accordée à la correspondance scolaire ou aux débats argumentés. La «démarche de projet» est même explicitement encouragée afin de développer «la capacité à collaborer, à coopérer avec le groupe».

laire, à faire avancer l'idée qu'il serait possible de créer un réseau parallèle à l'Éducation nationale, une alternative privée. Si certaines de ces pédagogies mettent l'accent sur une individualisation de l'enseignement, la mission de l'école publique n'est pas seulement d'instruire chaque individu séparément, mais d'éduquer ensemble des citoyens différents pour qu'ils apprennent à vivre ensemble et à faire société. À Pau l'école privée fait payer cher ses promesses, entre 450 et 650 euros de frais de scolarité par mois. Ce n'est pas à proprement parler ce que l'on pourrait appeler une école pour tous.

## HISTOIRE

## L'ENFANT AU CENTRE DE L'ÉDUCATION NOUVELLE

C'est avec un nouvel idéal avant tout centré sur l'élève que la plupart des pédagogies alternatives sont nées au début du XX<sup>e</sup> siècle. En France, la massification privilégiant plus le nombre que la pédagogie les a cantonnées en périphérie de l'institution scolaire.

Dans les années 1900, Maria Montessori, médecin italien, décide d'accompagner des enfants pauvres dans un quartier populaire de Rome. *La Casa dei bambini* est née, laboratoire d'expérimentation où elle peaufine sa méthode, dont le principe est de s'adapter au rythme particulier de l'enfant. Un apprentissage par l'expérience et la manipulation où le sensoriel est favorisé par un matériel adapté. Rudolf Steiner, à la même époque, diffuse la méthode dite «*Steiner-Waldorf*» essentiellement en Allemagne. L'ouverture au monde est au centre des apprentissages, avec l'enseignement précoce de plusieurs langues vivantes et aussi la découverte de la réalité du monde à travers de nombreux stages. L'approche de Freinet ou de Decroly est très dif-

férente des écoles Montessori et Steiner, qui possèdent plutôt un statut d'écoles privées accessibles surtout aux enfants des classes privilégiées. Ces mouvements pédagogiques tendent à une émancipation politique et citoyenne de l'élève. Ovide Decroly, pédagogue belge du début du siècle est à l'origine de la méthode globale d'apprentissage de la lecture et de l'écriture et participa par ses travaux au mouvement de l'éducation nouvelle. Quant à Célestin Freinet, il a favorisé au sein de sa première école populaire en 1935, le tâtonnement expérimental pour développer l'autonomie et l'esprit critique par des techniques diverses et variées. Tout en restant très minoritaires,



Bernard Blier dans *L'école buissonnière* qui romance les débuts de la pédagogie de Célestin Freinet.

ces méthodes ont trouvé une place au sein et dans le cadre de l'Éducation nationale, mais relèvent d'un choix personnel de la part d'enseignants ou d'équipes. Leur influence sur les pratiques enseignantes et sur les programmes officiels est certaine.

Vincent Carlier, IEN de la circonscription de Sainte-Livrade (47)

3 QUESTIONS À



### « Une expérimentation autour des méthodes d'éducation active »

Comment est né le projet

*pédagogique mené dans le regroupement Blanquefort sur Briolance-Gavaudun*

Il est issu du croisement entre la volonté d'une équipe municipale, celle de Blanquefort, de régénérer son tissu social en attirant de jeunes couples avec enfants et le souhait des trois enseignantes du RPI de faire évoluer leurs pratiques pédagogiques. Au début ces dernières se sont tournées vers une association Montessori pour se former dans le cadre de stages financés par les communes. Le projet a commencé en 2015-2016 puis en 2016-2017, l'équipe a sollicité l'appui de l'équipe

de circonscription. Le projet a alors été travaillé avec les enseignantes dans le cadre de réunions de travail en compagnie des deux CPC.

*Quel a été alors l'accompagnement de l'institution ?*

Il a été défini un protocole d'accompagnement avec des visites dans les classes par les CPC, des évaluations de cohortes d'élèves et l'inspection des deux enseignantes de cycle 1 et 2 qui mettaient en œuvre le projet dès cette année. Le but était à la fois d'observer les classes mais aussi d'analyser les pratiques en engageant un échange autour de celles-ci. Les principaux thèmes de travail abordés cette année tournaient princi-

palement autour de la place des écrits au cycle 2 et la mise en place de situations d'apprentissage favorisant les interactions entre élèves. C'est l'occasion pour moi de préciser qu'il ne s'agit pas d'une école Montessori mais plutôt d'une école s'intéressant aux méthodes actives qui peut avoir recours aux outils Montessori comme à ceux de la pédagogie Freinet, le plan de travail, par exemple.

*Quel premier bilan peut-on tirer après une année scolaire ?*

L'objectif de stabilisation des effectifs a été rempli avec quelques familles qui sont venues s'installer. Il est important de souligner qu'il n'est pas question de procéder à

des inscriptions d'élèves issus des communes alentour qui ont une école. Sur le plan pédagogique, il est délicat de faire un bilan au bout d'un an. On peut toutefois constater dans les classes un climat scolaire particulièrement serein et des enfants très calmes et très autonomes. Sinon la différenciation est bien en place et les maîtresses ont engagé un travail important d'identification des compétences du socle travaillées au regard des situations mises en place. Pour l'an prochain, l'équipe a déposé un dossier Cardie\* qui lui permettra, s'il est retenu, de s'engager pour une expérimentation de trois ans autour des méthodes d'éducation active.

\*Conseil académique en recherche-développement, innovation et expérimentation

# ÉCOLE HORS CONTRAT À PAU (64) DIS T'AS-VU MONTESSORI ?

Depuis la rentrée une école privée labellisée Montessori a ouvert ses portes à Pau (64). Une initiative de plus en plus courante qui interroge l'école publique et ses acteurs.

« Une pédagogie qui respecte le rythme de l'enfant, du matériel spécifique, des éducateurs à l'écoute de chaque enfant, une pédagogie bienveillante, tournée vers la nature et le respect de l'environnement » : le site internet de l'école Montessori de Pau n'est pas avare de formules ronflantes et bien dans l'air du temps pour attirer les familles. Ouvert depuis septembre 2016, l'établissement hors contrat dirigé par une professeure de l'école issue du public compte aussi deux éducateurs dont la formation se limite à celle dispensée par l'AMI (Association Montessori internationale). Cet encadrement sommaire et le tarif mensuel qui va de 350 à 450 euros n'ont pas empêché l'école de faire le plein de ses deux classes multi-âges ; l'une maternelle et l'autre élémentaire dès cette année. et de recruter un animateur supplémentaire pour l'an prochain.

## La séduction de l'innovation

Une concurrence pour l'école publique ? Pour Mathilde Blanchard, secrétaire départementale du SNUipp-FSU 64, le risque existe même s'il n'y a pas pour le moment une évasion significative d'élèves vers le privé « La déperdition s'effectue plutôt au niveau du collège. En élémentaire, pour l'instant, nous mesurons plutôt l'impact de la réforme des rythmes avec des familles qui optent pour des écoles privées qui travaillent sur quatre jours » Le syndicat n'a pas souhaité communiquer sur l'ouverture de l'école Montessori à Pau, jugeant qu'elle était déjà suffisamment mise en lumière par les médias. Mais Mathilde s'inquiète « de pratiques innovantes qui séduisent certains collègues et qui laissent de côté le caractère collectif et social des apprentissages ». Elle regrette « le défaut de formation continue qui permettrait d'analyser certaines démarches et de se les réapproprier dans le cadre de l'école publique ».



## Les apprentissages en question

Sylvie Cuculou, IEN, a suivi l'émergence du projet et visité l'école dans le cadre de la mission d'inspection obligatoire y compris pour les écoles hors contrat. Si elle ne peut, devoir de réserve oblige, faire état de ses conclusions, elle livre toutefois une analyse personnelle sur l'essor de ce qu'elle qualifie de nouvelle offre éducative : « L'ouverture de cette école à Pau s'inscrit dans un véritable marché de l'éducation en développement, elle s'est d'ailleurs installée à la suite d'une étude de marché. » Dans un contexte de « perte de confiance dans l'école publique », l'inspectrice relève que « les messages actuels qui confortent les méthodes pédagogiques

où semblent se lever les contraintes d'apprentissage sont particulièrement séduisants. » C'est pourquoi elle souligne la nécessité de « questionner impérativement la réalité de tous les apprentissages et leur stabilisation dans le temps » dispensés aux élèves dans ce type d'école.

Enfin Sylvie Cuculou ne peut que relever l'absence dans cette école « de places explicitement et volontairement dédiées, aux élèves porteurs de handicap, issus des familles du voyage, migrants, intellectuellement précoces... Des enfants qui constituent des défis pédagogiques à relever mais aussi des leçons pour un humanisme en acte... » Car la difficulté mais aussi la richesse de l'école publique, c'est bien d'accueillir tous les élèves.

« L'OUVERTURE DE CETTE ÉCOLE S'INSCRIT DANS UN VÉRITABLE MARCHÉ DE L'ÉDUCATION EN DÉVELOPPEMENT. »

## ÉCOLES HORS CONTRAT

### PAS QUE DES OUVERTURES

Ouverte en fanfare à la rentrée, l'école privée hors contrat Montessori de Voiron (38) a déjà perdu tous ses élèves et fermé ses portes à la fin mars. Les parents qui ont déboursé près de 5400 € par an et par enfant dénoncent du personnel non formé, l'absence de surveillance des élèves et des problèmes d'hygiène. Un épisode qui n'est pas isolé et intervient après la publication d'un rapport réalisé dans l'académie de Versailles qui montre des dysfonctionnements importants dans une trentaine d'établissements hors contrat.

## QUARTIERS

### ESPÉRANCE BANLIEUES DES ZONES D'OMBRES

Le réseau d'écoles hors contrat *Espérance banlieues* a bénéficié d'une large couverture médiatique. Financé par la fondation du même nom, des entreprises, des particuliers, ce réseau entend apporter dans les quartiers une réponse de type traditionaliste avec uniforme, lever de drapeaux, remise de prix. Le SNUipp-FSU s'est alarmé de ce développement comme dans les Yvelines d'écoles « réactionnaires qui visent à détruire le service public d'enseignement pour le remplacer par le chèque éducation, les écoles confessionnelles. »

## PAMPHLET

### CÉLINE ALVAREZ ET LE BUSINESS PÉDAGOGIQUE

Laurence de Cock, professeure d'histoire-géographie et membre du collectif Aggiornamento est loin de partager l'enthousiasme suscité par le livre de Céline Alvarez *Les lois naturelles de l'enfant*. Dans un article publié dans le dernier numéro de *La revue du Crieur*, elle dénonce « une expérience (qui) a servi de cheval de Troie aux appétits entrepreneuriaux, qui se nourrissent des échecs de l'école publique pour tenter d'y mener un business au potentiel fort lucratif ».

À voir en vidéo sur :

[www.youtube.com](https://www.youtube.com)

BESANÇON (25)

# INVESTIR TOUS LES CHAMPS

C'est au sein d'une classe maternelle d'une école publique de Besançon que Stéphanie Chaudron pratique une pédagogie Montessori qu'elle a adaptée au cadre institutionnel.

**S**téphanie Chaudron ne connaît pas le discours « officiel » et n'a pas eu de formation Montessori. C'est au contact d'amies enseignantes qu'elle a découvert cette pédagogie, s'y est reconnue et a décidé d'en faire bénéficier ses 27 élèves de moyenne et grande section de l'école Jean Boichard à Besançon. Et c'est au sein de l'école publique et en prenant en compte les objectifs et les attendus de l'école républicaine, qu'elle a mis Montessori à sa main. « *Ce qui m'a plu c'est que l'on respecte les périodes sensibles d'apprentissage, l'enfant pour lui-même et non selon une norme. Chaque élève décide de son activité, du temps qu'il va y consacrer, où il s'installe.* » Mais pour Stéphanie, pas question de laisser un enfant ne rien faire trop longtemps. « *La phonologie est importante en MS et si un enfant n'y va pas de lui-même, je le stimule.* »

## Le collectif en supplément

Si l'enseignante a adopté le matériel Montessori et oriente les propositions sur la manipulation, la répétition et la concentration, elle a parallèlement investi des champs délaissés par cette pédagogie, qui lui paraissent importants ou figurent dans les compétences à acquérir. Elle travaille sur la gestion des émotions et les conflits à partir des albums pour développer le « *parler ensemble* » ou « *formuler des demandes claires* ». Repoussé dans la pédagogie Montessori après 6 ans, elle intègre le graphisme et l'écriture dans sa classe de maternelle. « *Parce que je trouve qu'ils sont prêts et que c'est un attendu des programmes* »,

Dans la classe, seul ou à plusieurs, les espaces sont investis toutes pédagogies confondues.



explique l'enseignante. Elle propose des activités de motricité mais aussi des jeux d'imitation et de société. Quand la pédagogie Montessori passe avant tout par l'individualisation des parcours et la centration de l'enfant sur lui-même, l'enseignante développe aussi des projets de classe, le travail collectif, les moments de regroupement, des cahiers de progrès et des cahiers de vie... « *tout ce qui peut donner de l'énergie et du collectif tout en respectant l'appétence des enfants* » précise-t-elle.

## ÉCOLE HORS CONTRAT

### UNE CIRCULAIRE QUI RAPPELLE LE RÔLE DU MAIRE

Alors ministre, Najat Valaud-Belkacem avait annoncé un contrôle renforcé des écoles privées sous contrat mais au final la circulaire datée du 14 avril ne fait que rappeler les règles. C'est-à-dire le droit des parents « *de choisir le mode d'instruction de leur enfant* » mais aussi la nécessité de respecter « *le droit à l'éducation reconnu à l'enfant lui-même, que l'État a le devoir de préserver* ». Le maire doit recenser tous les enfants instruits en famille et transmettre la liste à la DSDEN qui effectue un « *contrôle pédagogique au moins une fois par an.* » Les familles qui le refuseraient sont en infraction et signalées au procureur de la République.

## LIGUE BELGE

### UN DOSSIER « POUR QUI, POUR QUOI ? »

De part et d'autre des frontières avec la Belgique, l'Allemagne ou la Suisse se posent les mêmes questions sur les choix pédagogiques et leurs incidences pour les élèves. La Ligue de l'enseignement belge en a tiré un dossier très complet en mai 2016 intitulé « *Pédagogies alternatives, pour qui, pour quoi ?* ». L'universitaire Benoît Galand analyse ce regain d'intérêt pour ces autres façons d'enseigner et explique combien cela réinterroge « *la culture professionnelle enseignante* », nécessitant l'accompagnement des personnels : [ligue-enseignement.be](http://ligue-enseignement.be)



COOPÉRATION

### L'INFLUENCE SUR LES APPRENTISSAGES

Sylvain Connac, enseignant chercheur à l'université Paul Valéry (Montpellier III), intervient régulièrement, comme à l'Université d'automne du SNUipp-FSU, pour expliquer l'organisation d'une classe coopérative et les apports pour la classe tant sur le climat que sur les apprentissages.

➤ Rubrique *L'enfant / Témoignages.*



## « Une montée de l'individualisme social et du repli sur soi »

### Comment expliquez-vous ce développement d'écoles alternatives ?

L'expression « *pédagogies alternatives* » recouvre une multiplicité de réalités et d'idéologies très différentes. Leur développement actuel s'explique tout d'abord par la montée de l'individualisme social. Les grandes institutions, pas seulement l'école mais aussi la justice, la santé, n'incarneraient plus suffisamment le bien commun et chacun alors cherche la solution qui lui sera la plus profitable. Les familles s'estiment légitimes pour se regrouper en association et choisir les maîtres, l'orientation idéologique, la pédagogie. Ce mouvement n'est pas uniquement lié aux problèmes du système scolaire mais aussi à la difficulté croissante de nos compatriotes à accepter que d'autres décident à leur place du bien de leurs enfants. Le deuxième facteur, c'est une tendance au repli sur soi, une peur de l'altérité. Il y a une volonté de se retrouver dans un cocon avec des personnes dont on partage les comportements, les codes culturels. Et cette idéologie est extrêmement dangereuse pour le lien social. Le troisième facteur, c'est que ces pédagogies répondent à des inquiétudes de notre monde, les difficultés d'attention des élèves, le rapport à la nature qui devient le privilège de quelques-uns. Enfin, il y a un aspect commercial. Des maisons d'édition publient des guides d'instruction en famille, des médias font des pleines pages sur des écoles différentes sans analyse ni réserve.

### En quoi ces pédagogies ont-elles infusé dans le système éducatif français ?

Dire que l'école d'aujourd'hui est traditionnelle c'est une contrevérité. Pour aller dans des écoles maternelles, élémentaires je peux témoigner que partout un certain nombre de principes

pédagogiques sont empruntés à Freinet ou Montessori. En général, c'est mis en place de manière moins dogmatique, dans un souci de coller aux besoins des élèves et avec les moyens du bord. Il y a les coins en maternelle, le travail de groupe, la correspondance scolaire, le travail sur le développement durable et surtout la pédagogie de projet. Et ceci malgré une réticence d'une administration qui exhorte à l'innovation mais la soupçonne de ne pas faire le programme. Beaucoup d'enseignants du premier degré font des tas de choses qui se rapprochent de l'éducation nouvelle mais sans avoir eu la formation nécessaire.

### Comment les enseignants peuvent s'emparer de ces pédagogies si elles les intéressent ?

Le problème de fond c'est la place de la pédagogie dans la formation des maîtres. Elle est portion congrue, d'où le succès de ceux en dehors de l'Éducation nationale qui viennent avec des pédagogies en kit pour apporter des solutions toutes faites aux enseignants. Beaucoup de jeunes entrent dans le métier sans avoir entendu parler de la pédagogie institutionnelle, coopérative ou de Fernand Oury alors qu'ils sont nommés en éducation prioritaire. Il faut plus de place pour la pédagogie et son histoire c'est un patrimoine qui se renouvelle et dans lequel il y a des richesses immenses pour les enseignants d'aujourd'hui. La pédagogie pose la question du sujet qui n'est pas une somme de compétences, quelqu'un qui doit réussir aux tests Pisa mais un citoyen qui pense par lui-même et coopère avec les autres.

### Comment l'école publique peut faire une place à ces pédagogies ?

Avec cette montée des écoles alternatives, c'est plus une crise du politique que de l'école que nous sommes en train de vivre. En face, il faut proposer un projet politique suffisamment convaincant pour donner aux parents des raisons de renoncer à leur intérêt individuel. Dès que l'intérêt commun n'est plus suffisamment lisible, on voit monter ces écoles parallèles. Si on facilitait leur ouverture, sans contrôle, on aboutirait à une explosion du système éducatif et à une juxtaposition d'écoles claniques, sociologiques, idéologiques, pédagogiques ou religieuses. La pire des choses serait que se développe un double réseau avec d'un côté l'école traditionnelle et de l'autre les pédagogies alternatives ouvertes aux plus favorisés. L'école publique peut et doit réagir. Il faut travailler sur le plan poli-

« LA PIRE DES CHOSSES SERAIT QUE SE DÉVELOPPE UN DOUBLE RÉSEAU AVEC D'UN CÔTÉ L'ÉCOLE TRADITIONNELLE ET DE L'AUTRE LES PÉDAGOGIES ALTERNATIVES OUVERTES AUX PLUS FAVORISÉS. »

tique, institutionnel, formatif. Redonner toute leur place aux grandes figures de la pédagogie et à leurs travaux, permettre aux enseignants d'élargir leur palette méthodologique. Le projet politique existe mais il est utilitariste, centré sur son mode de fonctionnement, avec une conception trop technicienne de la réussite. Bien sûr il faut apprendre à lire, écrire, compter mais aussi intégrer les valeurs de coopération et de pensée personnelle, alors je suis convaincu que les réseaux alternatifs n'auraient quasiment plus de raison d'être.



PHILIPPE MEIRIEU A ÉTÉ INSTITUTEUR PUIS PROFESSEUR DE COLLÈGE ET DE LYCÉE ET ENFIN PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION (LYON 2). IL A PUBLIÉ DE NOMBREUX OUVRAGES DONT « COMMENT AIDER NOS ENFANTS À RÉUSSIR À L'ÉCOLE, DANS LA VIE, POUR LE MONDE » CHEZ BAYARD EN 2015.

PE STAGIAIRES

## DES LICENCIEMENTS PLUS NOMBREUX

Le pourcentage de PE stagiaires licenciés à l'issue de leur formation est en hausse importante, passant de 1% en 2012-2013 à 1,8% en 2015-2016. Les démissions en cours de formation sont elles aussi en augmentation, passant de 1,9% à 2,8%. C'est ce que révèle un document ministériel dévoilé en mai. Des taux qu'on pourrait considérer comme relativement marginaux mais qui alertent sur les conditions de la formation dans les ESPE. Le SNUipp-FSU conduit jusqu'en juin une enquête auprès des stagiaires pour connaître leur ressenti sur leur formation et intervenir auprès du ministère.

GOMMES ET CRAYONS

## MOLLO SUR LES FOURNITURES

« Les écoles doivent s'attacher à produire des listes de fournitures raisonnables, ceci afin de réduire les charges financières qui pèsent sur les familles à chaque rentrée et leur permettre d'assumer leurs responsabilités de parents d'élèves. » C'est la recommandation préalable à la circulaire parue au BO du 4 mai dernier sur la liste des fournitures scolaires à communiquer aux familles pour la rentrée 2017. Une liste à arrêter en conseil d'école et à afficher.



PÉTITION

## POUR LA PÉRENNISATION DU DISPOSITIF « PLUS DE MAÎTRES QUE DE CLASSES »

« Nous sommes favorables à une réduction générale des effectifs, mais nous ne souhaitons pas que le dispositif "Plus de maîtres que de classes" serve de réservoir de postes et préférons la pérennisation de celui-ci. » C'est, en résumé, le sens de la pétition en ligne lancée par un groupe d'enseignants plus de maîtres que de classes, soutenus par plusieurs chercheurs et organisations syndicales, dont le SNUipp-FSU qui invite les enseignants des écoles à signer massivement cette adresse au nouveau Président de la République.

➤ Rubrique [Le syndicat/les interventions](#)

# Le numérique éducatif n'est pas une marchandise

L'autorisation par le ministère d'utiliser les offres de services éducatifs des géants d'internet dans les établissements scolaires alerte la CNIL et le Conseil national du numérique qui rappellent l'Éducation nationale à ses obligations.

C'est une initiative qui a déclenché une vague de protestations dans le monde éducatif. Dans un courrier daté du 12 mai, Mathieu Jeandron, délégué au numérique du ministère de l'Éducation nationale autorisait l'utilisation dans les établissements scolaires des offres de service des grands fournisseurs du web, les fameux « GAFAM » (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft.)

### Des données convoitées

Alors que jusqu'ici les espaces numériques de travail utilisés par enseignants et élèves répondaient à un cahier des charges très strict en matière de sécurisation et de confidentialité des données, le risque est réel de voir désormais ces dernières livrées sans contrôle aux géants d'internet pour une utilisation commerciale. La FCPE et plusieurs organisations syndicales s'en sont alarmées, suivies par la CNIL qui le 24 mai, dans un communiqué, jugeait « plus que jamais nécessaire de fixer un cadre

de régulation adapté qui protège de façon effective les données personnelles des élèves et des enseignants. » Le Conseil national du numérique a lui aussi réagi : « ce sont des données qui ont de la valeur, qui permettent de la recherche et développement en matière d'apprentissage adaptatif, par exemple, et qui sont parties vers des acteurs privés ». Or, la charte de confiance sensée encadrer les conditions générales d'utilisation (CGU) des services et des logiciels éducatifs mis à disposition des établissements n'est toujours pas finalisée. Pour la CNIL, cette charte devra en tout état de cause constituer « un encadrement juridique contraignant » prévoyant notamment que les données scolaires soient hébergées en France ou en Europe. En attendant, elle appelle les responsables éducatifs, les enseignants et les collectivités locales à la plus grande vigilance. Ceci afin d'éviter la captation des données personnelles à des fins commerciales par les crocodiles de la toile. FRANCIS BARBE

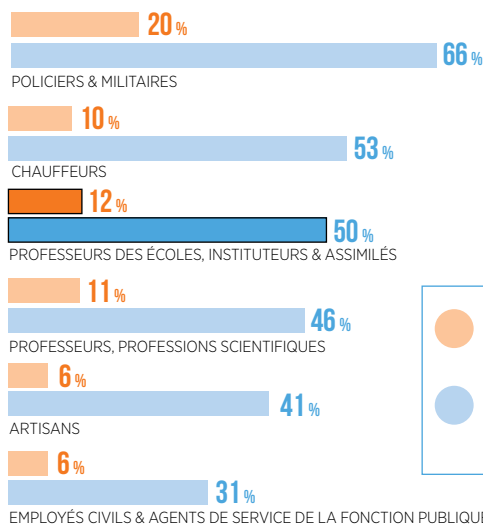
## PROFESSEUR DES ÉCOLES : UN MÉTIER EXPOSÉ

➤ 50 % des professeurs des écoles qui ont déclaré avoir été injuriés, menacés ou avoir subi une violence physique au cours des deux dernières années l'ont vécu sur leur lieu de travail. Au total 12 % se sont déclarés victimes au cours des deux dernières années selon une note de l'ONDRP\*. Un métier parmi les plus exposés, celui aussi où les auteurs sont les plus connus contrairement aux policiers ou commerçants qui font face à l'anonymat.

\*Office national de la délinquance et des réponses pénales, note n°14 du mois de mai 2017.

Source : enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2016, Insee-ONDRP-SSM-SI

### PART DES ATTEINTES PERSONNELLES DANS L'EXERCICE DU MÉTIER SELON L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLES



● Taux de victimisation durant l'exercice du métier (sur 2 ans)  
● Fréquence de la dernière atteinte subie lors de l'exercice métier

PLUS DE MAÎTRES QUE DE CLASSES

## LE SNUIPP-FSU S'ADRESSE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Dans un courrier adressé au Président de la République, le SNUipp-FSU lui demande de ne pas remettre en cause le dispositif «Plus de maîtres que de classes». Travail collectif pour développer de nouvelles formes de pratiques de travail, regards croisés sur les élèves, meilleure explicitation des apprentissages, multiplication des interactions au sein de la classe, accent porté sur la prévention : ce dispositif est un levier prometteur pour améliorer la réussite des élèves. Plébiscité par les enseignants, il est absolument nécessaire de le renforcer. Alors que les premiers effets bénéfiques commencent tout juste à être évalués, le ministère doit entendre les enseignants et les chercheurs et renoncer à sa suppression. Le syndicat relance dans le même temps son appel pour l'éducation prioritaire, un appel qui proclame que «la scolarisation précoce, le travail en équipe et l'augmentation du taux d'encadrement des élèves sont des leviers de réduction des inégalités scolaires.» L'appel est aujourd'hui soutenu par 62 chercheurs et personnalités du monde de l'éducation.

➤ Rubrique [Le syndicat/les campagnes](#)

# EREA : l'internat éducatif fragilisé

La nouvelle circulaire EREA a été publiée au BO en avril et sera mise en œuvre à partir de la rentrée scolaire 2018. Tout en rappelant que l'EREA est une structure efficace et utile, elle fragilise le rôle de l'internat éducatif.

**D**e longs mois de négociations et de nombreux mouvements de grève n'auront pas empêché le ministère de Najat Vallaud-Belkacem de rejeter le principe des professeurs des écoles éducateurs pour encadrer l'ensemble des temps hors enseignement et assurer ainsi une continuité de prise en charge éducative sur la semaine, élément important qui fonde l'EREA et l'internat éducatif. Le texte acte le remplacement de ces personnels par des assistants d'éducation, notamment dans la prise en charge des nuitées. Le SNUipp-FSU avait pourtant rappelé l'importance de la spécificité de l'enseignement adapté, de l'internat éducatif et d'un encadrement par des personnels qualifiés. Mais la décision a été prise sans prendre en compte les alertes du terrain sur la dégradation de la prise en charge des élèves et des conditions de travail des personnels là où ces modifications ont déjà été mises en place. C'est une fragilisation de l'internat éducatif au sein de la structure EREA qui vient à nouveau impacter l'enseignement adapté et la qualité du service rendu à une population en très grande difficulté scolaire.

## Quelques avancées

Le SNUipp a cependant obtenu des avancées lors de ces négociations. Tous les enseignants exerçant en EREA auront des missions éducatives et les PE seront soumis aux ORS de 21 heures + 2 heures de synthèse et coordination. Dans le cadre des 21 heures, les PE pourront sur projet prolonger la prise en charge éducative des élèves au-delà de 19h. Le taux d'encadrement des élèves est désormais précis : un enseignant pour 16 élèves et un enseignant pour 8 élèves pour l'éducatif. La mise en place d'une équipe vie scolaire avec un CPE est actée. Le tuilage entre les personnels est inscrit dans la circulaire permettant ainsi d'avoir des temps communs entre les différents temps d'enseignement et temps éducatif et assurer le projet global éducatif de l'EREA.

Le SNUipp veillera à ce que l'accès à la formation CAPPEI et aux MIN soit ouvert à tous les PE exerçant en EREA. Il interpellera le ministère sur le recrutement des PE en nombre pour anticiper le passage à 21h de tous les PE travaillant en EREA.

VIRGINIE SOLUNTO

Jean Foucambert, militant de l'AFL, ex responsable de recherche à l'INRP

3 QUESTIONS À



## « Le rapport à l'écrit est une pratique sociale à laquelle il convient de s'entraîner »

Le nouvel Elsa\*

évolue maintenant sur une plateforme en ligne... Qu'est-ce que ça change ?

Le nouvel «Elsa», destiné aux élèves à partir du CM, reste un logiciel d'entraînement et de perfectionnement de la lecture pour des enfants qui ont été alphabétisés. Mais alors que l'ancien Elsa demandait une «part du maître» importante, on entre beaucoup plus facilement dans la nouvelle plateforme, prévue pour être utilisée de manière autonome par l'enfant. Celui-ci a cependant besoin d'être incité,

accompagné car toute situation d'entraînement technique demande un engagement personnel. L'enseignant peut ainsi se recentrer sur la fonction de l'école qui doit permettre un rapport efficace au langage écrit pour découvrir la richesse du monde.

## Comment ça marche ?

Un module complet est composé de dix plans comprenant chacun six entraînements à des techniques différentes participant de l'acte de lire. Deux portent sur le meilleur rendu des empan de lecture et quatre sur différentes explorations de la plus

petite unité écrite de «signification» qu'est le texte. Lorsque l'élève passe à un nouvel exercice, le logiciel analyse ses résultats et redéfinit ses besoins. Une sorte de prise en compte automatique d'une zone proximale de développement des compétences du lecteur. Sur le site de l'AFL, on peut tester gratuitement l'application pendant 8 jours. La plateforme permet plus de 50h de travail autonome et personnalisé.

*Vous insistez sur l'importance de l'entraînement en lecture...*

Personne ne s'étonne de l'entraînement nécessaire lorsqu'on parle d'une langue étrangère, du piano ou du saut à la perche. Il en est de même pour une langue écrite qui est un outil de la pensée avec ses propres codes qui dépassent largement le codage de l'oral. Musique, sport, lecture, la réussite demande un investissement individuel d'autant mieux accepté qu'il est vécu comme une entrée dans une pratique sociale diverse et partagée.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENT BERNARDI

\*Elsa : Logiciel d'entraînement à la lecture savante édité par l'Association française pour la lecture (AFL)

# Segpa : quand l'enseignement

À l'ombre des tours du 15<sup>e</sup>, le collège Guillaume Apollinaire abrite une des quinze Segpa parisiennes. Une Segpa dont la plupart des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes et après des parcours scolaires souvent difficiles, rejoignent après quatre ans un lycée professionnel pour préparer un CAP ou un bac professionnel.

Il ne sont que 8 ce matin sur les 11 que compte la 3<sup>e</sup> Segpa du collège Guillaume Apollinaire, collège qui scolarise 600 élèves. « J'ai dû encore réveiller un élève ce matin » sourit Fred Thimonier, le directeur. « De la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, il y a ici 4 divisions et 55 élèves qui viennent de l'ouest parisien. Il y a un important travail de toute l'équipe éducative autour de la discipline et des rappels fréquents aux objectifs » poursuit-il. Après une année chargée avec 31h30 de cours, d'ateliers professionnels et de stages en entreprise (c'est plus qu'en 3<sup>e</sup> classique), à quelques jours de l'oral du CFG (certificat de formation générale), pour la plupart des élèves de la 3<sup>e</sup>6, c'est l'heure de l'orientation en lycée professionnel pour préparer un CAP.

## Motivation

Pour cette heure de cours, Sébastien Bonini, PE spécialisé option F, propose aux 3<sup>e</sup> un défi mathématique qui lui permet de mêler ici révision et évaluation continue. « Les défis existent dans toutes les classes de la Segpa, pour toutes les matières et s'appliquent aussi au comportement. Bilan, étape de travail, rappel ou travail d'application, ça dépend ! » explique l'enseignant aguerri par 17 ans d'expérience en Segpa. Un tableau est projeté avec des colonnes de calculs de différents degrés de difficulté. Additions, priorités, divisions, puissances... tous participent et enchaînent les calculs. Dans une classe calme et une ambiance bon enfant, ces élèves « en difficulté » se prennent au jeu du défi et de la réussite. Les mains se lèvent dès qu'un calcul est effectué.

## Adapter aussi les outils

L'enseignant se déplace, valide ou non. S'ensuit alors un comptage assez complexe, fait de cartes à points, à gages, de ceintures, gagnées individuellement mais aussi collectivement, quatre équipes rassemblant tous les élèves de la Segpa ayant été constituées. Il poursuit « En Segpa, on travaille à partir des compétences, comme à l'école primaire. En maths et en français, on est plutôt sur les programmes des

exemple, on peut adapter les supports, les outils mais aussi la façon d'aborder les différentes œuvres ».

Avec ses 5<sup>e</sup>, Sébastien vient de finir les croisades. En cette chaude après-midi de mai, ils sont presque tous présents. Après leur avoir remis leur cahier d'histoire qu'ils peuvent rapidement survoler, il leur propose une révision globale sous la forme d'un défi. Approbation générale. Les élèves sont appelés deux par deux au tableau blanc, feutre à la main... Les questions de l'enseignant se suivent crescendo... « Comment s'appelle au Moyen-Âge l'ordre de ceux qui priaient pour les autres ? » La réponse la plus rapide gagne le point. Tout le monde y passe. Les questions de la finale se compliquent. « Quel est le nom de l'étude des armoiries ? » ou « Comment s'appelle le balcon percé d'ouvertures en haut des fortifi-



Des défis dans toutes les matières.

cycles 2 et 3. En sciences et en histoire/géo pas beaucoup de cours magistraux. On adapte les programmes de collège en fonction des profils après de solides évaluations diagnostiques. Les attendus sont ceux de fin du cycle 3... même si ils peuvent aussi valider des compétences du cycle 4 ». Pour Noëlle Dessy, PE non titulaire qui passe le CAPA-SH en candidate libre « Le travail est plus individualisé et on peut réfléchir à différentes méthodes pédagogiques. En art par

cations pour envoyer des projectiles sur l'ennemi ? » La partie se finit en apothéose, ils ont tout retenu.

De quoi conforter le principe de l'enseignement adapté, du « tous capables » et d'une prise en charge globale de l'élève au sein des Segpa dans la construction de son projet de formation et d'orientation, réaffirmé dans la circulaire Segpa de 2016.

VIRGINIE SOLUNTO

# s'adapte aux élèves

**Dominique Pellan**, professeure des écoles spécialisée et EMF



« *Poursuivre une scolarisation ambitieuse tout en ayant un projet de professionnalisation* »

*Pourquoi est-il important de conserver des structures d'enseignement adapté en collège ?*

Déjà pour préserver les élèves qui sont en grande difficulté scolaire quand ils arrivent au collège. Avec des écarts de compétences parfois importants ces élèves seraient submergés en 6<sup>e</sup> et il faut donc un enseignement adapté et aménagé pour eux. Il faut à tout prix éviter une déscolarisation quand ils arrivent en 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>. Les parcours individualisés adaptés avec les ateliers professionnels permettent aussi à ces élèves à besoins éducatifs particuliers de se projeter dans l'avenir. Le fait de passer le CFG ou d'aller en bac pro leur permet de poursuivre une scolarisation ambitieuse tout en ayant un projet de professionnalisation.

*Quel bilan peut-on faire après une année d'expérimentation d'inclusion en Segpa ?*

La situation est très différente en fonction des établissements parce que chacun est autonome. Avant la Segpa fonctionnait souvent toute seule à l'intérieur du collège. Aujourd'hui, qu'il y ait de l'inclusion ou non des Segpa dans le collège dépend de la politique voire de la vision philosophique de l'établissement et du bon vouloir des équipes enseignantes. Depuis quelques temps, les PE spécialisés

font souvent du soutien pour l'ensemble des 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> du collège. On trouve aussi des établissements qui mêlent tous les élèves de 6<sup>e</sup> pour l'EPS, les sciences ou les arts visuels ou mettent en place des co-interventions dans le cadre des EPI des 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. Cela dépend aussi des heures allouées pour se réunir et pour mettre en place ces projets qui demandent du temps... et pour l'instant les enseignants font ça sur leur temps libre.

*Quelles perspectives pour la Segpa ?*

La réforme va dans le bon sens car il y avait trop de ségrégation. Avec l'inclusion, c'est au système d'aménager les parcours de ces élèves à besoins éducatifs particuliers. Pour penser les aménagements et les adaptations pédagogiques pour ces élèves, pour que PE spécialisés et professeurs de collège puissent travailler ensemble, il faut donner du temps aux équipes. Il faut aussi garder l'idée d'ateliers pour que les élèves aient du temps pour penser leur projet professionnel et permettre aux contractuels qui occupent ces postes de passer le CAP-PEI. En règle générale, il faudrait s'inspirer de ce qui se fait en Segpa pour tous les élèves en difficulté au collège.

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO

DOMINIQUE PELLAN EST RÉFÉRENTE DE LA FORMATION CAPA – SH, ENSEIGNEMENT ADAPTÉ EN SEGPA / EREA. ELLE EST AUSSI FORMATRICE A.S.H À L'ESPE – ACADEMIE DE PARIS



VIDÉO

## TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR

Dans cette courte vidéo de l'académie de Paris, élèves et équipes éducatives racontent le dispositif Segpa et permettent de mieux le comprendre : l'esprit d'accueil et d'entraide, la vie au collège en inclusion, mais aussi les programmes et les ateliers de pré-professionnalisation, et enfin les parcours scolaires possibles pour les élèves passés par la Segpa.

[Segpa/ac-paris](https://segpa.ac-paris.fr)

RÈGLEMENTAIRE

## TOUS LES TEXTES...

Les Segpa font partie intégrante des collèges, en termes de gestion administrative et pédagogique, et s'adressent aux élèves relevant d'enseignement général et professionnel adapté (EGPA). Toutefois la présence d'un directeur et de professeurs des écoles spécialisés en font une entité particulière. Pour connaître les objectifs, l'affectation, l'organisation structurelle, l'organisation pédagogique mais aussi les textes officiels et quelques ressources.

[esen.education/segpa](https://esen.education/segpa)



ENSEIGNEMENT ADAPTÉ

## L'HISTOIRE EN SEGPA

Alexandre Ployé, est formateur d'enseignants spécialisés, notamment de Segpa avec lesquels il expérimente des dispositifs d'enseignement de l'histoire auprès d'élèves en grande difficulté. Pour lui, l'apprentissage de l'histoire soulève des besoins d'apprentissage d'ordres cognitifs, psycho-affectif et culturel. Il est intervenu lors de la 12<sup>e</sup> édition de l'Université d'Automne du SNUipp-FSU.

[Rubrique Le métier / Témoignage](#)

## LE CALENDRIER SCOLAIRE 2017-2018

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là le départ a lieu le vendredi après les cours.

| Zone A                                                                                            | Zone B                                                                                                                                  | Zone C                                                        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Besançon,<br>Bordeaux,<br>Clermont-<br>Ferrand, Dijon,<br>Grenoble,<br>Limoges,<br>Lyon, Poitiers | Aix-Marseille,<br>Amiens, Caen,<br>Lille, Nancy-<br>Metz, Nantes,<br>Nice, Orléans-<br>Tours, Reims,<br>Rennes,<br>Rouen,<br>Strasbourg | Créteil,<br>Montpellier,<br>Paris,<br>Toulouse,<br>Versailles |

|                             |                                                                                                     |                                                                                                  |                                                                                                 |
|-----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Prérentree des enseignants  | Vendredi 1 <sup>er</sup> septembre 2017                                                             |                                                                                                  |                                                                                                 |
| Rentrée scolaire des élèves | Lundi 4 septembre 2017                                                                              |                                                                                                  |                                                                                                 |
| Vacances de la Toussaint    | <i>Fin des cours</i> : samedi 21 octobre 2017<br><i>Reprise des cours</i> : lundi 6 novembre 2017   |                                                                                                  |                                                                                                 |
| Vacances de Noël            | <i>Fin des cours</i> : samedi 23 décembre 2017<br><i>Reprise des cours</i> : lundi 8 janvier 2018   |                                                                                                  |                                                                                                 |
| Vacances d'hiver            | <i>Fin des cours</i><br>samedi 10 février 2018<br><i>Reprise des cours</i><br>lundi 26 février 2018 | <i>Fin des cours</i><br>samedi 24 février 2018<br><i>Reprise des cours</i><br>lundi 12 mars 2018 | <i>Fin des cours</i><br>samedi 17 février 2018<br><i>Reprise des cours</i><br>lundi 5 mars 2018 |
| Vacances de printemps       | <i>Fin des cours</i><br>samedi 7 avril 2018<br><i>Reprise des cours</i><br>lundi 23 avril 2018      | <i>Fin des cours</i><br>samedi 21 avril 2018<br><i>Reprise des cours</i><br>lundi 7 mai 2018     | <i>Fin des cours</i><br>samedi 14 avril 2018<br><i>Reprise des cours</i><br>lundi 30 avril 2018 |
| Vacances d'été*             | <i>Fin des cours</i> : samedi 7 juillet 2018                                                        |                                                                                                  |                                                                                                 |

\* Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session. Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.

**NB.** La Corse, les départements et les collectivités d'Outre-mer font l'objet d'un calendrier spécifique. À consulter sur le site Internet du ministère de l'Éducation.

## INDEMNITÉS

Au 1<sup>er</sup> septembre suite aux décrets et arrêtés publiés le 10 mai 2017

### ENSEIGNANT EN ÉTABLISSEMENT SPÉCIALISÉ

|                                                                                                                                 |               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Si PE spécialisé : indemnité de fonctions particulières                                                                         | 844,20 € / an |
| SI instituteur spécialisé : BI                                                                                                  | 15 points     |
| ISAE, Indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves                                                                         | 1200 € / an   |
| Nouvelle indemnité                                                                                                              | 1765 € / an   |
| Pour les coordonnateurs d'UE: nouvelle indemnité majorée de 20% si l'ESMS comporte au moins 4 emplois de personnels enseignants | 2118 €/an     |

NB : d'autres indemnités peuvent être payées par l'établissement en fonction des conventions d'établissements

### ENSEIGNANT EN SEGPA, EREA ET ULIS COLLÈGE

|                                                         |                                        |
|---------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| ISAE, Indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves | 1200 € / an                            |
| Nouvelle indemnité                                      | 1765 € / an                            |
| Si PE spécialisé : indemnité de fonctions particulières | 844,20 € / an                          |
| Indemnité éducation prioritaire                         | REP: 1734 € / an<br>REP+: 2 312 € / an |
| SI instituteur spécialisé: BI                           | 15 points                              |

### ENSEIGNANT RÉFÉRENT

|                                                         |                    |
|---------------------------------------------------------|--------------------|
| Si PE spécialisé : indemnité de fonctions particulières | 844,20 € / an      |
| Indemnité de mission particulière (IMP)*                | 1250 - 2500 € / an |

\*Le ministère a indiqué au SNUipp qu'une note de cadrage a été envoyée aux recteurs pour le versement de l'indemnité d'un montant de 2500 €

### INDEMNITÉ SPÉCIFIQUE « CHARGÉ DE MISSION TICE »

|                                         |             |
|-----------------------------------------|-------------|
| Indemnité de mission particulière (IMP) | 1250 € / an |
|-----------------------------------------|-------------|

L'ensemble des indemnités sur [www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr) rubrique [La carrière / rémunérations](#).

## LU DANS LE BO

### N°17 DU 27 AVRIL 2017

- Une circulaire redéfinissant le rôle et les missions des Établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA).
- Une note de service précisant les modalités de gestion et le calendrier des personnels de direction recrutés par voie de concours et liste d'aptitude au 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- La liste des postes vacants de conseillers en formation continue pour la rentrée scolaire 2017.

### N°18 DU 4 MAI 2017

- Un décret modifiant les dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.
- La liste modifiée des établissements scolaires publics inscrits dans le programme REP à la rentrée scolaire suite à la fermeture de collèges à Rennes, Lyon et Paris.
- La liste modifiée des établissements scolaires publics inscrits dans le programme REP+ à la

rentrée scolaire suite à l'ouverture de nouvelles écoles.

- Une circulaire de préconisations concernant les liste de fournitures individuelles pour la rentrée prochaine.
- Une circulaire de lancement de la 4<sup>e</sup> édition des journées du 1% artistique de l'école à l'enseignement supérieur qui consiste à consacrer, à l'occasion de la construction, de la réhabilitation ou de l'extension d'un bâtiment public, un financement représentant un pour cent du coût des travaux à la commande ou à l'acquisition d'une ou plusieurs œuvres d'art, spécialement conçues par des artistes vivants, afin d'être intégrées au bâtiment considéré ou à ses abords.
- Une circulaire précisant l'organisation du pilotage de l'éducation prioritaire sur le plan national, académique et de chaque réseau.
- Un arrêté fixant le référentiel de connaissances et de compétences des

psychologues de l'éducation nationale.

- Une circulaire fixant les missions des psychologues de l'éducation nationale.
- Une circulaire redéfinissant les missions des personnels chargés de l'accompagnement des élèves en situation de handicap, AVS et AESH.
- Une note de service sur la mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie des personnels enseignants du premier degré spécialisés pour la rentrée scolaire de février 2018.
- Une note de service relative à la mutation à Mayotte des personnels enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés détenant la certification Français langue seconde pour la rentrée 2017.
- Une convention pour le fonctionnement du groupe MGEN avec les modalités de participation des fonctionnaires et agents du ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche.

En raison du changement de Gouvernement, il n'y a pas eu de BO les 11, 18 et 25 mai. Reprise de la publication le jeudi 01 juin 2017.

**NB:** Par ailleurs de nombreux textes réglementaires concernant les carrières des enseignants, le nouveau système d'indemnisation pour l'enseignement adapté et spécialisé, les référents et les chargés de mission TICE, le temps de travail des psychologues ou encore la liste des conditions d'exercice pour l'accès à la classe exceptionnelle sont parus avant le changement de gouvernement.

À lire sur [www.snuipp.fr/rubriques/la-carrière/le-statut](http://www.snuipp.fr/rubriques/la-carrière/le-statut)

## QUESTIONS RÉPONSES

*Je suis actuellement professeur-stagiaire suite à une reconversion du secteur privé. J'avais cumulé 100 heures de droits dans mon compte personnel de formation (CPF). Que deviennent-elles lorsque j'intègre la fonction publique ?*

➤ Le CPF est le dispositif qui a remplacé le DIF (droit individuel à la formation) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les droits à formation du CPF sont dits portables. Cela signifie qu'ils sont attachés à la personne qui les conserve lorsqu'elle change d'emploi, même en changeant de secteur (privé/public et vice et versa).

*J'envisage d'être à temps partiel l'année prochaine, cela va-t-il influencer sur l'acquisition de mes droits à formation ?*

➤ Non, les périodes à temps partiel, tout comme les congés de maladie ou de formation, sont prises en compte comme des périodes à temps plein. On acquiert 24 heures par an jusqu'à 120 heures puis 12 heures pour les années suivantes à hauteur de 150 heures maximum.

*J'ai sollicité un détachement dans le corps des certifiés ; comment savoir si ma candidature est retenue ?*

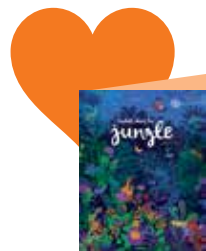
➤ Le détachement et l'intégration dans le corps des certifiés seront traités lors de la CAPN des certifiés qui est prévue les 21 et 22 juin prochain. Il est nécessaire de se rapprocher de la section départementale du SNUipp-FSU pour le suivi du dossier.

## INFOS

La prochaine commission administrative paritaire nationale (CAPN) se réunira le jeudi 8 juin 2017 et traitera notamment des départs en stage de préparation au CAPPEI et au DDEAS.

# Festival d'été

Parce que l'année est passée trop vite pour vous faire part de tous mes coups de cœur, une session de rattrapage, sans thème ni boussole, pour le plaisir de partager quelques pépites dans la foison des publications : jeu, album créatif, livre-CD et autres trouvailles pour le voyage, les loisirs et les vacances... à réinvestir à la rentrée.



## COUP DE CŒUR

### CACHÉS DANS LA JUNGLE

de Peggy Nille, Ed. Actes sud junior  
Cycle 1

Une vingtaine d'animaux se cachent, parfois en famille, dans la jungle colorée aux décors précieux. Si certains sont vite repérables, il va falloir exercer son regard pour en dénicher d'autres ! Sans aucun texte, les paysages à la Douanier Rousseau, aux traits raffinés, prennent place sur chaque double page : du jour qui se lève à la nuit noire, des champs de fleurs aux cascades rafraichissantes, c'est tout un univers joyeux à la végétation luxuriante qui offre ses mille détails à la curiosité du petit lecteur. Pas sûr que vous aurez besoin des solutions données à la fin.



### DOMINO DES BRUITS,

Ed. L'école des loisirs  
Cycle 1

Inspiré du célèbre *Livre des bruits* de Soleda Bravi, un jeu de dominos coopératif où tous les joueurs gagnent ensemble.

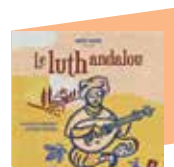
En posant leur pièce, les joueurs doivent soit imiter le bruit de l'objet ou de l'animal représenté, soit le mimer. Bien évidemment, plusieurs bruits pour une même image sont acceptés : sniff, atchoum ou bouhouhou pour le mouchoir, à vous de voir. Celui qui fait le plus joli cui-cui commence, et en cas de litige, honneur au plus jeune : dès le départ, grimaces et fous rires garantis !



### MAËLLE ET MARGOT,

de Danny Parker et Freya Blackwood,  
Ed. Grasset-Jeunesse  
Cycle 2

Pour voyager en train, suivons ces deux fillettes du quai de départ quelque part en province, à la gare d'arrivée quelque part dans une grande ville. Les illustrations montrent le train qui avance dans des paysages qui défilent, et les deux enfants qui rient, se disputent, gênent les voyageurs, se réconcilient, jouent encore... Le charme de cet album sur le voyage et la rencontre réside dans les peintures à l'huile aux airs d'aquarelles, avec un aspect crayonné qui rend les lignes un peu floues comme lorsque le train avance vite.



### LE LUTH ANDALOU,

de Claude Clément,  
ill. Louise Heugel,  
Ed. little village-  
harmonia mundi

Cycles 2 et 3

Conte musical : en Andalousie, le chevalier Lancelin abandonne les combats contre les « Maures » pour partir à la recherche d'un mystérieux musicien. Une amitié naît, liée à leur amour de la musique. Quand la guerre les rattrape et les sépare, leurs instruments aussi, oud et luth, sont dissociés. Les illustrations, qui associent mosaïques arabes et miniatures persanes aux gravures médiévales, tissent comme la musique le lien de la culture dans un contexte historique tumultueux. Le CD offre la version parlée du conte et les musiques qui l'accompagnent.



### TOUT ÇA DANS LA JOURNÉE,

d'Aleksandra et Daniel Mizielinski,  
Ed. Rue du Monde  
Cycle 1

Un imagier à la taille des petites mains qui vont tourner les pages cartonnées pour chercher, reconnaître et nommer les éléments de leur quotidien : aliments, objets, vaisselle, meubles, jouets, parties du corps, animaux familiers ou pas... On aime l'organisation thématique sur fonds colorés, le découpage en cases et surtout le dessin d'inspiration pop art, avec un soupçon de Keith Harring. Un incontournable pour toutes les TPS et PS mais aussi utile en GS et CP quand on commence à vouloir écrire tout seul, voire pour aider les ENAF.



### UNE FUSÉE DANS LES ÉTOILES,

de Lou et Annabel,  
Ed. Nathan  
Cycles 2 et 3

Pop-up toi-même ! Créatif, c'est un livre animé à faire soi-même : une aventure intergalactique avec extraterrestres rigolos, décollage de fusée et planètes colorées pour les jours pluvieux cet été, afin de se familiariser avec la fabrication de pop-up. On trouve dans la pochette le livret, les instructions, les fiches à découper, également disponibles sur le site <http://unefusee.nathan.fr> avec des exemples de réalisations en vidéos. Si on préfère l'univers circassien, choisir la version « Quel cirque ! »



### NOLA, VOYAGE MUSICAL À LA NOUVELLE-ORLÉANS,

de Zaf zaphia et Laura Curry,  
Ed. La CaZa Musique  
Tous cycles, dès 5 ans

Un livre-CD pour découvrir la musique de la Nouvelle-Orléans. Avec la consigne « Ouvrez vos oreilles sur le monde », cet album nous fait voyager sur des airs connus des enfants, dans le bilinguisme local, au son de la musique cajun et sur les rythmes de jazz. Les pages documentaires fournissent des informations sur les instruments et le style musical en les rattachant à leur histoire. Les illustrations inscrivent avec douceur le voyage au bord du Mississippi ou dans les rues bordées de maisons aux balustrades en bois.

MARION KATAK [www.facebook.com/marion.katak](https://www.facebook.com/marion.katak)

## MATERNELLE

## UN FORUM POUR FAIRE SOCIÉTÉ



Enfants, parents, enseignants, tout le monde participe aux ateliers.

À la Bastide, une cité sensible de Limoges, les tensions débordaient de façon inquiétante du quartier sur l'école. Alors l'équipe enseignante de la maternelle Blanchot, classée en REP+, a décidé de prendre le taureau par les cornes et de faire de la cour intérieure de l'école comme un patio, un lieu d'accueil, d'échange et de convivialité avec les familles. «*Nous voulions que les parents entrent à l'école pour apprendre à se connaître, à découvrir ce qu'on fait à l'école*», explique Véronique Dessagnes, la directrice. C'est ainsi qu'est né le projet F.O.R.U.M\* où pendant une semaine, parents, enfants, enseignantes, Atsem, AVS, animateurs du périscolaire participent à des ateliers de création artistique, de jardinage, de cuisine ou de lecture. «*Quasiment toutes les mamans, et quelques papas, participent à ces activités*, souligne Véronique, *car l'objectif, au-delà d'améliorer le climat scolaire, est de les impliquer dans la scolarité de leurs enfants*».

### Une démarche globale

«*Je passe des bons moments avec les autres parents et j'ai appris beaucoup de choses avec mes*

*enfants à l'école, je suis très contente de ça*», confirme Soumia dans un sourire. On n'en oublie pas pour autant les apprentissages et tous les aspects du programme de maternelle sont mobilisés dans ces ateliers. Mais pour Véronique, «*quand les parents investissent l'école, s'intéressent à ce qu'y font leurs enfants, y participent, les enfants mesurent l'importance qui est donnée à l'école et eux aussi l'investissent plus*». Et puis ce forum s'inscrit dans une démarche sur l'année, avec un accueil régulier des parents pendant la classe, leur participation aux événements qui rythment la vie de l'école, des ateliers de parentalité organisés avec une association partenaire. Et les résultats sont là. «*Le climat scolaire s'est considérablement amélioré, les enfants s'épanouissent et sont fiers de leurs progrès*», détaille l'enseignante. Le vendredi 19 mai, la fête de l'école faisait comme un point d'orgue à une semaine pas comme les autres, où toutes les réalisations des ateliers créatifs étaient exposées...et dégustées dans le patio. Un moment où la notion de communauté éducative prenait tout son sens. FRANCIS BARBE

\*Familles, Ouverture, Réussite, Unité de la Maternelle Blanchot

## BESOINS PARTICULIERS

### LES MALLETTES ACCESSIPROF

Troubles du comportement, différenciation, autisme : le portail collaboratif AccessiProf propose aux enseignants des écoles des mallettes pédagogiques en ligne et gratuites pour les aider à scolariser les élèves à besoins éducatifs particuliers en classe. Outils conceptuels, méthodologie, activités clé en main, bibliographies sont au menu de ces ressources utiles quand l'aide spécialisée et la formation font le plus souvent défaut. En préparation, une nouvelle mallette sur les «*dys*».

À consulter sur [accessiprof.org](https://accessiprof.org)



## PETITS CITOYENS

### TOUT SUR LA JUSTICE

Que se passe-t-il lors d'un procès ? Qui sont les juges et les avocats ?

Peut-on être condamné quand on est un enfant ? L'association éducative *Les petits citoyens* propose un nouveau numéro de la collection «*Et si on s'en parlait*» pour aider les enfants à comprendre comment fonctionne la justice en France. La brochure illustrée est accompagnée d'un guide d'utilisation de la collection.

À commander sur [lespetitscitoyens.com](https://lespetitscitoyens.com)

## CASSE-TÊTE

### JEUX NUMÉRIQUES

Développer le sens de la transformation additive par la manipulation d'objets concrets, c'est l'objectif du jeu de logique mathématique «*Le Facteur de Mafate*». Un casse-tête qui permet de façon ludique de faire le lien entre activité pré-numérique et numérique, de maîtriser la décomposition de la dizaine au travers des problèmes de recherche multi-niveaux. Utilisable du cycle 1 au cycle 4 et même entre adultes à l'heure de la récréation.

À découvrir sur [lefacteurdemafate.com](https://lefacteurdemafate.com)

## EMMANUEL MACRON

Président de la République

« Je souhaite introduire dès l'été un projet de loi d'habilitation pour simplifier le droit du travail et décentraliser la négociation. L'ordonnance n'est pas contre la loi mais une technique qui a valeur de loi. Cela évite la navette parlementaire qui pendant des mois vous fait passer du Sénat à l'Assemblée.

## PIERRE DE MONTALIVET

juriste

« Le recours aux ordonnances n'est pas objectivement contestable, c'est son usage qui devrait faire l'objet d'attentions particulières. Le gouvernement et le Parlement devront éviter certains abus : les habilitations trop larges et pour une durée trop importante. Une réforme du code du travail ne peut non plus se faire sans concertation préalable avec les partenaires sociaux. »

## FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE

« La FSU dénonce la volonté du gouvernement de vouloir gouverner par ordonnances. Cela constituerait un affaiblissement démocratique alors que la situation du pays exige un haut niveau de démocratie. Les seules concertations des organisations syndicales ne suffisent pas. Le dialogue social ne doit pas être de posture. »

## JEAN-CLAUDE MAILLY

Force ouvrière

« Ce n'est pas l'outil le plus démocratique, mais si on est d'accord sur son contenu, comme ça a par exemple été le cas en 1981 pour la cinquième semaine de congés payés, légiférer par ordonnances n'est pas un problème. »

# Gouverner par ordonnances, le traitement de choc ?

Le candidat Macron l'avait annoncé, il compte réformer dès cet été le code du travail par ordonnances afin « d'aller vite ». Ce qui suscite de nombreuses inquiétudes tant sur la forme que sur le fond.

Sans débats, navette parlementaire ni amendements, les ordonnances permettent de légiférer au plus vite. Une procédure jugée « antidémocratique », voire « inacceptable » selon Philippe Martinez,

Parlement qui vote cette fois-ci une loi de ratification. L'ordonnance entre en vigueur dès sa publication au JO. Si le Parlement ne l'adopte pas, le texte ne disparaît pas pour autant mais il a une simple valeur administrative. D'où l'enjeu des législatives qui donneront ou non une majorité au nouveau Président. Cette procédure rapide a été peu utilisée au début de la V<sup>e</sup> République puis son recours s'est accéléré. Plus de 350 ordonnances ont été signées entre 2004 et 2013, notamment pour intégrer dans la loi française les directives européennes ou le droit métropolitain en Outre-mer.

## Inquiétude sur le fond

Mais ce procédé a régulièrement créé des crispations politiques comme lors de la cohabitation de 1986. François Mitterrand a ainsi refusé de signer trois ordonnances du gouvernement Chirac sur la privatisation de 65 groupes industriels, la délimitation des circonscriptions électorales et... la flexibilité du temps de travail déjà. Ces décisions furent donc prises par la suite selon la procédure législative normale. Ce qui inquiète dans les annonces actuelles, c'est le fond. Il s'agit ici de remettre en cause rien de moins que le code du Travail et de fragiliser les droits des salariés: donner davantage de latitude aux accords

d'entreprise qui prédomineront définitivement sur les accords de branche; permettre le référendum d'entreprise à l'initiative de l'employeur; plafonner les dommages et intérêts alloués par les prud'hommes en cas de licenciement abusif. Or depuis la loi Larcher de 2007, « tout projet de réforme fait l'objet d'une concertation préalable avec les organisations syndicales ». Ces discussions ont commencé mardi 22 mai entre Emmanuel Macron et les syndicats. Cela suffira-t-il à trouver des terrains d'accord avant la « procédure rapide » ?

LAURENCE GAIFFE



Les décisions concernant le code du Travail méritent réflexion, concertation et non pas une procédure à la va-vite.

secrétaire général de la CGT. Ce à quoi Emmanuel Macron répond : « Ça va plus vite mais ça n'est pas moins démocratique. » Alors qu'en est-il ? Les ordonnances sont régies par l'article 38 de la Constitution qui prévoit une double consultation du Parlement en amont et en aval. La première fois lorsque le gouvernement demande aux élus « l'autorisation » d'y recourir via une loi d'habilitation qui précise le contenu, la durée et le délai. Une fois cet accord obtenu, l'ordonnance est présentée en conseil des ministres et signée par le président de la République. Puis elle retourne devant le

## EN BREF

### UNIVERSITÉS

#### VERS LA FIN DU TIRAGE AU SORT ?

Alors que les lycéens sont en train de finaliser leurs vœux d'orientation dans l'enseignement supérieur, le ministère sortant a publié avant de partir une circulaire autorisant le recours au tirage au sort pour faire face au boom démographique et à la popularité de certaines licences. Une fois que le critère géographique et celui de l'ordre des vœux effectués sur la plateforme APB auront été appliqués c'est par le hasard que seront départagés les candidats. Une situation qui ne satisfait personne et qui ne répond pas à l'exigence de moyens supplémentaires dont a besoin l'université pour accueillir tous les bacheliers.

### MIXITÉ AU TRAVAIL

#### DES AVOCATES MAIS PEU D'INFIRMIERS

Alors que les femmes et les hommes sont aujourd'hui à parts quasiment égales dans la population active, la mixité des métiers a encore du mal à progresser, conclut un rapport du secrétariat général pour la modernisation de l'action publique paru en avril dernier. Seuls 26,8% des travailleurs sont dans un métier comportant au moins un tiers de femmes ou d'hommes. Le rapport constate la persistance de parcours scolaires très différenciés avec notamment la distribution sexuée des effectifs en bac professionnel. Les rares progrès restent limités à la promotion de l'accès des femmes à des fonctions traditionnellement masculines.

### GOUVERNEMENT

#### LA JEUNESSE À L'ÉDUCATION NATIONALE

Mais où est passée la jeunesse ? C'est la question que se sont posée l'ensemble des mouvements et associations de jeunesse au moment de la nomination des membres du gouvernement. Finalement elle a quitté le ministère de la Jeunesse et des sports pour rejoindre celui de l'Éducation nationale. Un événement qui ne s'était produit que de rares fois entre 2002 et 2004 ou encore en 2010 sous le ministère Châtel. Une situation dénoncée par les principaux syndicats des personnels de l'éducation populaire et du sport dont l'EPA-FSU et qui parlent dans un communiqué récent d'une pièce manquante atomisée dans l'interministériel.

#### Florian Macquart, PE sapeur-pompier volontaire

PORTAIT



Son grand-père était pompier, son père chef de centre avant lui et son frère professionnel à Carcassonne, alors Florian Macquart a eu

le virus tout petit. Accompagner son père à la caserne, le voir partir en interventions, «ça m'a donné envie». Mais il voulait aussi enseigner «Alors sapeur-pompier volontaire a été un bon compromis». C'est tout jeune à 18 ans qu'il suit la formation nécessaire de six mois avant d'entamer des études sportives en STAPS, «Et lors de nos différents stages, je me suis rendu compte que c'était le premier degré qui m'intéressait». Il passe donc le concours de professeur des écoles en 2006 et enseigne aujourd'hui à temps plein en CP à Reims. Et a choisi la Marne de ses études car dans ses Ardennes natales il risquait d'être nommé à plus de 80 km de chez lui. Parallèlement, il a poursuivi sa formation de pompier volontaire et gravi les échelons. Le voici à 33 ans lieutenant, responsable du Centre d'incendie et de secours d'Asfeld avec 42 femmes et hommes sous son commande-

ment. Tous volontaires, ils assurent plus de 200 interventions par an «du même type que celles des pompiers professionnels», accidents, feux... La différence est que les astreintes sont choisies en fonction des emplois du temps, généralement le soir, les week-ends, ainsi que le mercredi après-midi et les vacances pour Florian. «En journée c'est un officier professionnel qui prend le relais». Seul risque de chevauchement avec la classe : le matin «avec quelques minutes de retard si je reviens d'une intervention mais c'est arrivé rarement». À ses élèves, le professeur parle peu de sa deuxième casquette, «À 6 ans ils ont du mal à comprendre que j'ai une autre activité». C'est lorsqu'il a enseigné en maternelle qu'il l'a davantage abordée sous forme de thème de travail et d'une visite. «Il

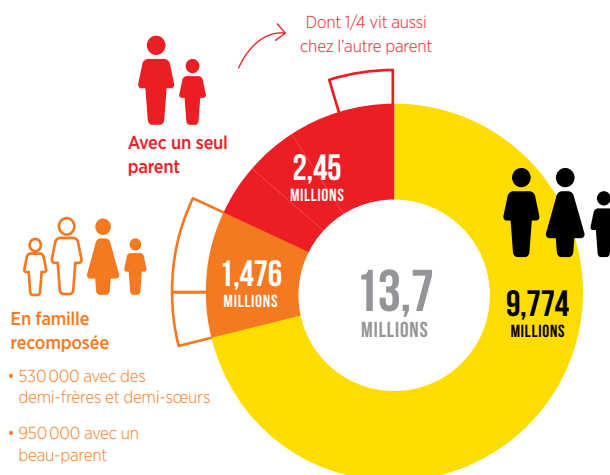
faut adapter les explications aux enfants, ne pas être trop technique. Ce qui les intéresse c'est de pouvoir mettre le casque et de monter dans un camion !» Ses collègues apprécient également d'avoir avec eux un expert en secourisme. «La majorité du temps, il s'agit de bobologie mais une fois j'ai pu intervenir sur une double fracture tibia-péroné» en cours de récré. LAURENCE GAIFFE

ENSEIGNANT EN CP DANS L'ÉCOLE DES PROVENÇAUX EN REP+ À REIMS (51), FLORIAN MACQUART EST ÉGALEMENT SUR SON TEMPS PERSONNEL CHEF DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS D'ASFELD DANS LES ARDENNES VOISINES OÙ IL RÉSIDE.

## LA FAMILLE RECOMPOSÉE

En quelques décennies, la situation familiale des 13,7 millions d'enfants de France métropolitaine s'est extrêmement diversifiée, constate l'Insee dans sa dernière étude sur la famille parue en mai. Plus de 70% vivent avec leurs deux parents mais 17% avec un seul et un enfant sur dix en famille recomposée. Avec des variations sur la semaine. Par exemple, 370 000 enfants en famille monoparentale se retrouvent en famille recomposée une partie du temps quand ils vont chez leur autre parent.

### SITUATION FAMILIALE DES ENFANTS EN FRANCE



Source Insee, enquête Famille et logements 2011 couplée aux recensements annuels.

# L'homophobie toujours là

Les actes homophobes sont en recrudescence d'après le baromètre annuel publié par SOS-homophobie. Hors de nos frontières aussi, le climat des droits de l'homme se rafraîchit, comme l'ont montré de récents événements en Tchétchénie.

**C**omme chaque année, l'association SOS-homophobie a rendu public son baromètre annuel de la haine anti LGBT\* et la météo n'est pas vraiment bonne. L'association a reçu 1575 témoignages en 2016, soit 19,5% de plus qu'en 2015. Des chiffres qui repartent à la hausse après deux années consécutives de baisse. Si on ne revient pas au pic spectaculaire de 2013 (3517 signalements) qui coïncidait avec l'adoption de la loi sur le mariage pour tous, on retrouve un niveau comparable aux années précédentes (1556 témoignages en 2011). Les actes d'agression dénoncés sont d'abord le fait de la famille et de l'entourage proche (15% des témoignages) mais le quartier, le lieu de travail sont également le théâtre d'insultes, de discriminations et de vexations. Tout comme l'école. Ainsi les deux mères de Noémie, 4 ans, ont raconté

les difficultés de leur fille à l'école. Celle-ci était confrontée à des camarades lui signifiant « *qu'il était interdit d'avoir deux mamans* ». Sollicitée, l'enseignante de la classe s'était dérobée indiquant « *ne pas vouloir prendre parti* ».

## Minoritaire mais bruyant

Ce constat ne peut qu'étonner à une époque où la banalisation de l'homosexualité et de l'homoparentalité semblait plutôt avoir progressé. Pour Joël Deumier, président de SOS-homophobie, « *la majorité des Français fait preuve d'ouverture, mais un discours minoritaire homophobe et bruyant persiste* ». L'association dénonce le nombre important de dérapages constatés sur Internet. Elle en appelle à un renforcement des moyens consacrés à la modération et au contrôle



Gay Pride 2016.

par les plates-formes Internet. Cette inquiétude n'est malheureusement pas circonscrite à l'Hexagone. L'homosexualité est toujours interdite dans plus de 90 pays et en Tchétchénie ont scandalisé la communauté internationale. Plus de cent homosexuels y ont été arrêtés et les autorités ont incité leurs familles à les tuer pour laver leur honneur. Une véritable barbarie dénoncée par la FSU et Amnesty International.

PHILIPPE MIQUEL

\*Lesbiennes, gays, bisexuels et trans



UN ENFANT  
SUR ONZE  
N'EST PAS  
SCOLARISÉ.

L'éducation est un droit fondamental qui permet d'accéder à tous les autres droits. Solidarité Laïque agit dans 20 pays pour que les plus démunis et les plus fragiles puissent y accéder : femmes, filles, enfants en situation de handicap, réfugiés...

**Avec vous, nous construisons un monde plus juste !**

**AGISSEZ  
AVEC NOUS !**

[projetsolidaires.solidarite-laique.org](http://projetsolidaires.solidarite-laique.org)



## AGENDA

LE 14 JUIN À UCKANGE (57)

### FAIRE VIVRE LA POÉSIE À L'ÉCOLE

« Jeunesse, je suis dans ta poigne encore / Sous le vent des orages », la poésie sera à l'honneur et notamment celle de Jean-Pierre Siméon, enseignant et auteur mercredi 14 juin de 14h à 17h au centre socio-culturel le Diapason. À l'initiative de l'atelier Canopé 57, le conférencier expliquera tout ce que le genre littéraire apporte aux élèves, en termes d'expression et de jeux de langue. Ouvert aux enseignants de tous les niveaux et aux parents. Inscriptions jusqu'au 13 juin : [reseau-canope.fr](http://reseau-canope.fr)

LE 21 JUIN 2017 À PARIS

### RENCONTRE OZP SUR LE MAÎTRE +

Marie Toullec-Théry, maître de conférences à l'université de Nantes (CREN) et à l'ESPE, est invitée par l'Observatoire des zones prioritaires pour une conférence sur le « Plus de maîtres que de classes ». Au moment où ce dispositif est remis en cause par le dédoublement des classes de CP (lire p6) elle évoquera sa jeune histoire et les plus-values constatées dans les classes bénéficiaires. Mercredi 21 juin au collège Poquelin de 17h à 19h, entrée libre sans inscription préalable.

LES 22 ET 23 JUIN À PARIS

### 5<sup>E</sup> COLLOQUE DES PSYCHOLOGUES DE LA FSU

Sur le thème « Penser le développement psychique en lien avec les questions sociales », la FSU organise un colloque gratuit au lycée Diderot rue David d'Angers à Paris. Il est ouvert aux psychologues de l'Éducation nationale, ceux de Pôle emploi, de la PJJ, de l'administration pénitentiaire. Interviendront le psychiatre Serge Tisseron, Dominique Lhuillier, psychologue du travail ou encore Katia Kostulski de l'Assurance maladie. Inscriptions auprès de sa section départementale SNUipp.

DU 10 AU 12 JUILLET À BORDEAUX (33)

### COLLOQUE INTERNATIONAL « COOPÉRATION, ÉDUCATION, FORMATION »

« La pédagogie Freinet face aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle », tel est le sujet d'un colloque international organisé sur le campus bordelais les 10, 11 et 12 juillet par l'Institut coopératif de l'école moderne, l'Espé d'Aquitaine, l'unité de recherche universitaire Laces et l'Afirse, association francophone internationale de recherche scientifique en éducation. Les intervenants aborderont ce que cette pédagogie a d'actuel et comment elle peut se développer. Inscriptions sur le site : [afirse2017.sciencesconf.org](http://afirse2017.sciencesconf.org)

## CINÉMA

# RÉTROSPECTIVE JEAN ROUCH

Jean Rouch est mort au crépuscule, au Niger, un pays qu'il adorait, il y a treize ans. En plus de cent films, il avait parcouru l'Afrique pour un portrait fraternel et des coups de génie formels incessants. Il a interrogé l'exotisme, le retournant, le malmenant. Il a inventé le cinéma-vérité. Un siècle et une semaine après sa naissance ressortent six de ses films, en copies restaurées. *Les maîtres-fous* (1955) montre les rites d'une secte d'immigrés nigériens au Ghana. Possession et transe reflètent les ambiguïtés coloniales. Un film cruel, drôle, lucide : un chef-d'œuvre. En



1958, *Moi, un Noir* : à Abidjan, encore des Nigériens, avec des noms de stars, Robinson, Constantine, Lamour. Écrit par ses comédiens, le texte est dit en voix off. Dialogues humoristiques et douloureux, caméra à l'épaule, tout est décalé et émouvant, d'une scène de boxe à un moment d'ivresse, de crises de désespoir aux moments d'espérance. Trois ans avant Pasolini, c'est *Accattone* à Abidjan.

Dans *La pyramide humaine* (1961) Blancs et Noirs partagent leur expérience au lycée d'Abidjan. Dans *La chasse au lion à l'arc* (1965), des hommes bâtissent un rituel minutieux pour affronter un animal qu'il respectent. Intimité avec la brousse, précision des gestes d'une grande civilisation. À elle seule, une scène de fabrication d'une pointe de flèche est un moment de cinéma exceptionnel. Après *Jaguar* (1968) où à nouveau de jeunes immigrés partent conquérir le Ghana, Rouch expédie ses chers amis nigériens aux bords de la Seine : c'est *Petit à Petit* (1971), dont le premier plan est tourné comme dans un western de Ford. C'est le film le plus drôle d'une œuvre riche en moments d'humour. Les Nigériens ethnologues mesurent le crâne

des passants, s'affligent de voir un fleuve enfermé, rencontrent une Sénégalaise délurée : ils écrivent *les Lettres Persanes* du vingtième siècle. RENÉ MARX

Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur [laviatedesfilms.com](http://laviatedesfilms.com)

## MUSIQUE

# LABEL BLEU : 30 ANS

Le 3 mars 2016 a eu lieu le concert exceptionnel de « Label Bleu » qui fêtait ses 30 ans d'existence au grand théâtre de la Maison de la Culture d'Amiens. L'enregistrement en live réalisé par Philippe Teissier du Cros, mixé et masterisé par ses soins, représente un témoignage exceptionnel de ce concert unique. Initialement destiné au jazz, ce label s'est ouvert en 1992 aux musiques du monde et en 2002 aux musiques électroniques. Véritable vitrine du jazz, des musiques du monde et des musiques improvisées, Label Bleu a fait tomber dans son escarcelle des grands noms du jazz français (Louis Sclavis, Henri Texier, Julien Lourau, Magic Malik ...) ou international (Steve Coleman, Joe Lovano, David Krakauer...).

C'est finalement à celui qui a enregistré le plus grand nombre d'albums sur ce label, le grand contrebassiste Henri Texier qu'est proposée cette carte blanche. 6 musiciens partagent l'événement : Michel Portal (Clarinettes, saxophone, bandonéon), Bojan Z (Piano et Rhodes), Thomas de Pourquery (Saxophone), Edward Perraud (Batterie) et Manu Codja (Guitare). L'album anniversaire reprend sept compositions d'Henri Texier piochée dans quelques albums phares. Pas de nouveautés mais une musique toujours aussi jubilatoire, puissante, généreuse et passionnée qui s'entoure des plus grands mais tend aussi la main à la jeune génération. Un coup de chapeau pour un Label découvreur de talents, créateurs d'espaces et de rencontres. LAURE GANDEBEUF



CONCERT ANNIVERSAIRE  
30 ANS

À LA MAISON DE LA CULTURE  
D'AMIENS - LABEL BLEU  
L'AUTRE DISTRIBUTION

Wilfried Lignier, sociologue, chargé de recherche au CNRS

ENTRETIEN AVEC

## « Le vocabulaire utilisé par les enseignants va être recyclé par les enfants pour classer les réalités sociales »

*Vous dites que les enfants « recyclent » les propos de leurs parents pour se repérer dans le monde social. C'est-à-dire ?*

Le vocabulaire utilisé par les parents dans la vie quotidienne pour des apprentissages sur la propreté, le danger, la prévention des maladies, n'a pas vocation à servir à se repérer dans le monde social, mais nous nous sommes rendu compte qu'il est recyclé par les enfants lorsqu'on leur demande de le représenter. Les enfants ont tendance à reprendre à leur compte les mots utilisés pour les protéger, les éduquer, afin de constituer des hiérarchies sociales et politiques. Ils n'utilisent que très rarement les propos directs de leurs parents sur l'organisation du monde. Ils vont plutôt se servir de l'opposition entre le « sale » et le « propre », qu'on leur inculque constamment, pour hiérarchiser différents métiers. Et les enfants touchent souvent juste, car de fait, les métiers des classes populaires, souvent manuels, sont plus salissants que les autres. Mais ce n'est pas toujours aussi simple, puisque dans cette logique, le métier d'« archéologue » peut s'avérer déprécié par certains. C'est un métier « sale », on y remue de la terre...

*Comment cette logique joue-t-elle concrètement, dans le quotidien des enfants ?*

Lorsqu'on analyse les amitiés des enfants, on constate qu'elles ont tendance à produire des groupes sociaux ségrégués, en fonction d'abord de l'âge, puis du genre, puis de l'origine sociale et migratoire. Ce qui nous a intéressés à partir de là, c'est de comprendre comment les enfants justifient ces ségrégations. On retrouve sur ce point le phénomène de recyclage du vocabulaire éducatif, entre autre parental. Notre étude montre notamment des distinctions de genre.

Par exemple, l'opposition entre le beau et le laid se retrouve davantage dans les jugements et classements de filles, que dans ceux des garçons. Cela amène les filles à classer plus haut le métier de « fleuriste », pour des raisons de prégnance plus forte dans leur socialisation d'injonctions esthétiques, alors qu'on n' imagine pas que les parents aient spécialement valorisé ce métier pour lui-même. C'est donc bien un vocabulaire familial genré qui paraît jouer ici.

*Quel rôle joue l'école dans ce phénomène ?*

Le rôle de l'école est tout à fait similaire. Le vocabulaire utilisé par les enseignants à des fins d'apprentissage du métier d'élève, sur la tenue des cahiers, le comportement, va être recyclé également par les enfants dans leurs manières de classer les réalités sociales. Les enfants usent de nombreux critères scolaires dans le langage appréciatif utilisé pour classer leurs camarades de classe. Ainsi « Je n'aime pas untel parce qu'il écrit gros », ou tel autre « parce qu'il coupe la parole à la maîtresse ». Pareil lorsqu'on demande aux enfants de classer des hommes politiques. Ainsi dans des contextes familiaux plutôt situés à gauche, les enfants dépréciaient Nicolas Sarkozy parce « qu'il était incapable de lire son texte », mais aussi Jean-Luc Mélenchon parce « qu'il parle fort et coupe la parole aux journalistes ». On a donc observé une certaine autonomie de jugement des enfants, au gré du recyclage. Bien sûr, le groupe de pairs a également des effets, relativement autonomes par rapport à la famille et l'école. Les normes de genre qui y sont souvent fortement véhiculées se retrouvent par exemple lorsqu'une femme politique comme Marine Le Pen se voit dépréciée, non parce qu'elle est raciste, mais parce qu'elle veut faire comme les hommes !

*Dans votre étude, les enfants se sont souvent déclarés « à droite ».*

Les plus jeunes nous ont en effet répondu beaucoup plus que les plus âgés qu'ils étaient de droite ; mais nous avons vite compris que c'était parce qu'ils sont majoritairement droitiers ! Ce malentendu est intéressant en soi, parce qu'il montre là encore la prégnance des injonctions éducatives comme distinguer sa droite de sa gauche et qu'il nous a servi, finalement, à mesurer des degrés inégaux de politisation. On comprend par exemple plus vite dans les classes supérieures que l'opposition gauche/droite est aussi une opposition politique. Malentendu mis à part, il est vrai que, même sur un terrain nettement ancré à gauche, les enfants ont souvent tendance à être assez conservateurs, durs avec ceux qui ne respectent pas l'ordre établi. On le voit par exemple dans la sévérité des lois qu'ils proposent. Mais sans doute est-ce là encore un écho des injonctions permanentes que les enfants reçoivent, dans le quotidien forcément très normatif de leur éducation. PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENT BERNARDI



WILFRIED LIGNIER, SOCIOLOGUE ET CHERCHEUR AU CNRS VIENT DE PUBLIER « L'ENFANCE DE L'ORDRE » CO-ÉCRIT AVEC JULIE PAGIS ÉGALEMENT CHERCHEUSE AU CNRS. ILS ONT MENÉ CE TRAVAIL DE RECHERCHE PENDANT DEUX ANNÉES AVEC DES ÉLÈVES DE DEUX CLASSES DE CP ET CM1 DANS DEUX ÉCOLES DE LA RÉGION PARISIENNE AUX PROFILS SOCIOLOGIQUES DIFFÉRENTS.